

MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ NATIONALE
DES ANTIQUAIRES
DE FRANCE
—
SEPTIÈME SÉRIE
TOME SIXIÈME



PARIS
C. KLINCKSIECK
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
11, RUE DE LILLE, 11

—
M DCCCC VII

CORNELL
UNIVERSITY
LIBRARY

SÉLEUCIE DE PIÉRIE

Par M. Victor CHAPOT, associé correspondant national.

Lu dans la séance du 2 mai 1906.

D'un coup d'œil sur une carte, on jugerait que la fondation de Séleucie, en un lieu que la nature n'avait point prédestiné, ne put avoir d'autre cause que la fondation d'Antioche. Aucune baie de refuge, et la côte est inhospitalière¹. Mais le fleuve

1. Libanios, *Or. XI* (Ἀντιοχειαίς), 41, p. 286 Reiske = I, p. 450 Færster, disait cependant : τοσοῦτον γὰρ διέχομεν λιμένων ὅσον ἡμᾶς καθαρούς τε τηρεῖ θαλαττίων κακῶν καὶ μετόχους ποιεῖ τῶν ἐκ θαλάττης καλῶν ἵσταδιοὶ γὰρ τὸ μέσον εἴκοσι καὶ ἑκατόν, ὥστε ἀνὴρ εὐζωνος ἅμα ἡλίω κινηθεὶς ἐνθένδε κομιεῖ τι τῶν ἐκείθεν ἐπιμεσημβρίας ἐστῶσης. Ce pluriel λιμένων peut n'être qu'une amplification oratoire, et τὸ μέσον se traduira à volonté : *en moyenne*, ou : *l'intervalle*; la distance de 120 stades conviendrait pour Séleucie ; *sic* Strab., XVI, 2, 7, p. 751 C. Procope (*Bell. Pers.*, II, 11, 1, Haury) dit 130, cette faible différence s'explique par les variations des systèmes métrologiques. — Il est vrai qu'on lit dans Malalas (p. 270, Bonn) : ... εἰς δρόμωνα ἀπὸ τοῦ λεγομένου Βυτυλλίου ὀρηκτηρίου, ὄντος αὐτοφυοῦς λιμένος πλησίον Σελευκείας τῆς Συρίας. Nulle part ailleurs Bytyllion n'est rappelé : anse minuscule sans doute, temporairement ouverte dans les alluvions de l'Oronte. Au nord de son delta, les moindres anfractuosités de la côte sont rares et se creusent dans une falaise. Dans le pays, on m'a assuré qu'un piéton n'irait pas sans péril d'Alexandrette à Séleucie en suivant le bord de la mer. A 20 kilomètres, à vol d'oi-

qui débouche près de là ouvre une vallée vers l'intérieur. L'arrière-pays une fois peuplé, colonisé, il convenait de ménager au bord de la mer un relai d'étape et un avant-poste. Tel serait l'ordre naturel des choses; mais peut-être ont-elles suivi un autre cours.

Selon Eusèbe (*Chron.*, II, 416), le premier des Séleucides aurait fondé Antioche dans la douzième année de son règne (304/300). Aussitôt avant, selon Malalas (p. 199), se place en outre l'établissement de Séleucie¹. Je résume son récit : le 23

seau, au sud de Séleucie est la baie de *Kesab*, que la carte de Blanckenhorn (Berlin, 1894) indique, avec quelques ruines dites *Mina-el-Kesab*. Serait-ce Bytyllion? Elle n'a pu avoir aucune importance, comme trop petite, mal située et mal abritée. Strab., XVI, 2, 8, p. 751 C : πρὸς νότον ὄρεσι... τοῖς Σελευκεῦσι τὸ Κάσιον ὄρος καὶ τὸ Ἀντικάσιον · ἔτι δὲ πρότερον μετὰ τὴν Σελευκείαν αἱ ἐκβολαὶ τοῦ Ὀρόντου · εἶτα τὸ Νυμφαίον, σπήλαιόν τι ἱερὸν · εἶτα τὸ Κάσιον · ἐπεξῆς δὲ Ποσειδίων πολίχνη καὶ Ἡράκλεια. Il ne dit pas que Poseidion et Héraclée fussent des ports; le nom de la première ne l'implique pas absolument; elle est mentionnée comme φρούριον dans le papyrus de Gouroub (cf. *infra*); c'était avant tout une forteresse côtière. Pourtant l'expression καθ(ω)ρμίσθημεν du papyrus (col. II, 20) suppose accessoirement un quai où s'amarrent les vaisseaux. Selon Diodore (XXXIV, 28), Alexandre Zabinas, repoussé de Séleucie, se dirigea vers Poseidion; il n'y avait donc entre les deux aucune solidarité. Étienne de Byzance rappelle Ἡράκλειατε Πιερίας, et Ποσειδεῖον πόλις μεταξύ Κιλικίας καὶ Συρίας (la Cilicie, de son temps, débordait un peu sur la Syrie). Les indications de Ptolémée (V, 15, 3) reportent les deux villes entre l'embouchure de l'Oronte et Latakieh; elles ne pouvaient réellement servir de ports à Antioche.

1. Rappel de la fondation, sans chronologie précise, dans

de Xanthicos, Séleucos Nicator vint sacrifier à Zeus Casios, sur le Casios, lui demandant où créer une cité; un aigle survint et emporta les entrailles de la victime, *παρὰ θάλασσαν κάτω τῆς παλαιᾶς πόλεως ἐν τῷ ἐμπορίῳ τῆς λεγομένης Πιερίας*. Le roi suivit cette indication céleste, puis se rendit à Iopolis, sur le Silpios : nouveau sacrifice, à Zeus Kéraunios; de là, le 22 d'Artémisios, il va à Antigonía, fait la même prière; un aigle, comme la première fois, lui marque l'emplacement d'Antioche, en se dirigeant vers le Silpios.

Malalas était du pays, et il s'est passionné pour l'histoire de toute l'Antiochide; il nous rapporte fidèlement le récit qui avait cours de son temps. Appien, plus ancien de quatre siècles, écrit simplement (*Syr.*, 58) : *Φασὶ δὲ αὐτῷ (Σελεύκῳ) τὰς Σελευκεῖας οἰκίζοντι, τὴν μὲν ἐπὶ τῇ θαλάσσει, διοσημίαν ἡγήσασθαι κεραύνου*. Mais les deux légendes ne sont pas inconciliables, et, en effet, certaines monnaies autonomes de Séleucie sont au type de l'aigle, d'autres au type du foudre¹. Le vol de l'aigle, oiseau de Zeus, a pu être accompagné d'un coup de tonnerre.

L'exactitude des deux dates ci-dessus ne saurait être admise sans réserve. Plus digne de foi

Strab. (XVI, 2, 4, p. 749 C), Ampelius (*Liber memorialis*, XXXI), Cédreños (I, p. 339, Bonn), Michel Glycas (*Ann.*, p. 377, Bonn).

1. Warwick Wroth, *Greek coins of ... Syria*, Londres, 1899, p. LXXI et suiv.

est l'assertion qu'il y avait en ces deux points des établissements antérieurs à Séleucos.

Sur l'emplacement de la future Antioche, d'une part, c'était *Ιώνη* (Étienne de Byzance) ou *Ἰώπολις* (Suidas, Malalas). Ville véritable? Plutôt un simple petit bourg entourant un sanctuaire de Cronos¹; et j'en dirai autant de Bottia, qui devait avoir son origine dans le temple qu'Alexandre y dressa au *Ζεὺς Βοττιαῖος* des Macédoniens². Il n'en va pas de même d'Antigonia, fondée en 307, d'après Diodore³, par Antigone, père de Démétrios Poliorcète; dès 306, on y voyait déjà un *βασίλειον* et d'autres monuments⁴; il lui donna une enceinte de 70 stades (12 à 13 kilomètres). Malalas (*loc. cit.*) nous indique l'emplacement, entre le coude de l'Oronte et le petit cours d'eau, émissaire du lac d'Antioche. Ce dernier, avec ses rives inconstantes, était d'un fâcheux voisinage; peut-être aussi Séleucos voulut-il obscurcir en ces lieux la mémoire d'Antigone⁵, et alors il aurait sollicité un présage. La contrée, dit Diodore, lui parut heureusement située pour dominer à la fois la Babylonie et les satrapies voisines de l'Égypte⁶.

1. C.-O. Müller, *Kunstarchäologische Werke*, Berlin, V (1873), p. 23-24.

2. Liban., XI, 76, p. 297 R = I, p. 461 F.

3. XXI, 1, 5; XX, 47, 6 Dindorf.

4. Plut., *Demetr.*, 17; il ne nomme pas la ville, mais, d'après le contexte, il ne peut être question que de celle-là.

5. Liban., p. 300-1 R = I, p. 465-6 F.

6. Antigonia fut dès lors un simple quartier d'Antioche

D'autre part, il existait déjà avant Séleucie, au même endroit, mais uniquement sur la hauteur, un groupe d'habitations¹. Strabon ne le mentionne pas : ἐκαλεῖτο δ' ἢ Σελεύχεια πρότερον Ἰδατος ποταμοί². Cette dernière expression, traduction grecque, sans doute, d'un nom sémitique, n'indique point forcément un lieu habité. M. Toselli³ m'a signalé, dans la ville ou tout près d'elle, six sources au moins, assez abondantes, mais peu potables.

Une Palaeopolis est rappelée par Pausanias Damascène, qu'a copié Malalas⁴. C'est un témoi-

(Strab., XVI, 2, 4, p. 750 C). Dion Cassius s'exprime mal, disant que « les Parthes (en 701 de Rome), ayant échoué devant Antioche, se dirigèrent du côté d'Antigonie; ils n'osèrent ni ne purent pénétrer dans les faubourgs, qui étaient plantés d'arbres » (XL, 29).

1. Malal., p. 198 : ... καὶ κατελθὼν παρὰ τὴν θάλασσαν εἶδεν ἐν τῷ ὄρει κειμένην πόλιν μικρὰν, ἥντινα ἔκτισε Σύρος ὁ υἱὸς Ἀγγήνορος; il va sans dire qu'il n'y a aucun fait historique à déduire de ces derniers mots.

2. XVI, 2, 8, p. 751 C.

3. Ingénieur civil italien, établi à Antioche, dont les connaissances topographiques m'ont été fort utiles, et qui a dressé le plan adjoint à ce travail. Je tiens à le remercier une fois de plus de son obligeance infinie. J'ai plaisir aussi à dire tout ce que je dois à mon ami Perdritzet, qui m'avait signalé l'utilité de cette étude et les secours que je trouverais sur place.

4. Cf. *Fragm. hist. graec.*, IV, p. 468; voir encore Malal., p. 142 : ... εἰς τὴν παράλιον τῆς λεγομένης πρώην Παλαιοπόλεως, νῦν δὲ Σελευκείας, mais sans doute toujours d'après la même source, qui a dû servir aussi, je pense, à Cédronos (I, p. 237, Bonn) : ... εἰς τὸ παράλιον τῆς Παλαιοπόλεως, νῦν δὲ Σελευκείας. Ce sont les mêmes termes exactement.

gnage isolé, acceptable cependant; mais, vu le silence de Strabon, il concerne un peuplement sans importance et non antérieur à Alexandre.

La conclusion serait donc : les territoires d'Antioche et de Séleucie ont été ouverts à la vie urbaine vers la fin du IV^e siècle; on ne peut dire de quel côté est l'antériorité; mais Séleucos conçut et exécuta un projet définitif dans lequel il était pourvu aux deux cités à la fois.

Ce n'est pas que Séleucie fût, commercialement, indispensable à Antioche : on pouvait faire de celle-ci un port fluvial, au lieu de creuser un port maritime, et approfondir, régulariser le cours inférieur de l'Oronte. Il semble pourtant que ce travail n'ait été entrepris que sous l'Empire¹. Le

1. Pausan., VIII, 29, 3 : Ὀράντην τὸν Σύρων ποταμὸν οὐ τὰ πάντα ἐν ἰσοπέδῳ μέχρι θαλάσσης βέοντα, ἀλλὰ ἐπὶ κρημνὸν τε ἀπορῶγα καὶ ἐς κάταντες ἀπ' αὐτοῦ φερόμενον, ἠθέλησεν ὁ Ῥωμαίων βασιλεὺς ἀναπλεῖσθαι ναυσὶν ἐκ θαλάσσης ἐς Ἀντιόχειαν πόλιν· ἔλυτρον οὖν σὺν πόνῳ τε καὶ δαπάνῃ χρημάτων ὀρυζάμενος ἐπιτήδειον ἐς τὸν ἀνάπλου ἐξέτρεψεν ἐς τοῦτον τὸν τρόπον. Le lit étant resté à sec, ajoute le Périégète (4), on y trouva un tombeau et un cadavre que le dieu de Claros déclara être celui d'Oronte. Le fleuve était-il navigable antérieurement? Ce n'est pas sûr. Dans le papyrus de 246 (voir plus loin), on a restitué (col. III, 9-10, 16-17) : [... καὶ εἰς τὰς ναὺς ἐμβάντ]ες, ἐν αἷς ὑπεδεξάμε[θα...]... εἰς Ἀντιόχειαν [παρεγενόμεθα]. Un autre interprète, Kœhler, avait proposé νῆ]ες ἐν αἷς. « Le supplément n'est pas admissible, dit M. Holleaux, mais il semble bien que le relatif αἷς ne puisse se rapporter qu'au mot ναὺς précédemment exprimé. » Moi qui ai vu l'Oronte, je me le représente mal sillonné par une flotte de guerre; au surplus, dans le mot Ἀντιόχειαν (l. 16) il y a six lettres douteuses. Voici pourtant ce que rapporte — un peu tardive-

Ῥωμαίων βασιλεύς de Pausanias n'est pas postérieur à Tibère, comme on le voit par Strabon, qui écrivait sous son règne¹. Dès lors, il n'était pas nécessaire aux voyageurs pour Antioche de débarquer à Séleucie; néanmoins, on continua de le faire, même dans des cas où un transbordement était à éviter²; l'entretien de cette voie (utile surtout, j'imagine, aux bateaux plats) fut peut-être négligé, sauf à une très basse époque, puisqu'encore au temps des croisades on la voit accessible aux bâtiments de mer dont le tirant d'eau restait peu considérable³. En tout état de cause, Séleucie pouvait avoir un rôle dans le négoce, tout en gardant son caractère essentiel de port de guerre.

Elle était fort bien placée pour commander le bassin extrême-oriental de la Méditerranée. La Cilicie a servi longtemps de repaire aux pirates; or, Strabon constatait déjà que, de Séleucie à

ment et peu clairement — Malalas (p. 272) pour l'époque de Trajan : καὶ τῶν δὲ πλοίων τοῦ στρατοῦ αὐτοῦ καταφθασάντων ἀπὸ Σελευκείας, ἀνήλθον ἐπὶ τὴν ἱερὰν Δάφνην εὐξασθαι.

1. XVI, 2, 7, p. 651 C : ἀνάπλους δ' ἐκ θαλάττης ἐστὶν εἰς τὴν Ἀντιόχειαν αὐθημερόν. C'est cet empereur qui changea en Oronte l'ancien nom du fleuve (Δράκων), et peut-être ce travail s'accomplit-il durant le séjour de Germanicus en Syrie.

2. Liban., *Epist.*, 196 (éd. Wolf, Amstelaedami, 1738) : κίονας ἐκ Σελευκείας τοῖς μὲν ἐπέταξας κομίζειν, τοῖς δὲ ἤτησας χάριν (pour la construction d'une *stoa* à Antioche, où manquait le marbre qu'il fallait amener d'outre-mer). Autres allusions claires à un débarquement à Séleucie : *ep.* 314 et 1084.

3. Cf. *Gesta Dei per Francos*, éd. Bongars, I, p. 565.

Soles, il y avait à peine 1,000 stades¹, et Soles détenait les clefs d'un autre passage de première importance, les « portes ciliciennes ». Qui possédait Séleucie avait aussi en mains le meilleur moyen de conserver ou surprendre Chypre². Enfin, malgré les 175 milles romains³ (259 kilomètres) qui le séparaient de Zeugma, ce port était le plus rapproché de l'Euphrate. Il avait encore des relations avec Carthage, comme le suppose un passage, d'ailleurs obscur, de Libanios⁴.

L'« ancienne ville », n'étant qu'un modeste comptoir sans défense, s'était naturellement posée sur la hauteur, à l'abri des pirates, mais au point où la montagne est toute proche du rivage. Cette heureuse situation ne fut pas abandonnée; mais la nouvelle cité s'étendit aussi sur la plaine côtière. L'aigle qui en marqua l'emplacement ne pouvait guère hésiter. L'endroit choisi offrait un autre avantage : un peu éloigné de l'Oronte⁵, le port n'en pouvait être ni ensablé ni contaminé, car ce fleuve formait l'égoût naturel de la capitale

1. XIV, 5, 20, p. 676 C; la distance réelle est de 150 kilomètres.

2. Pline, *H. N.*, VI, 32, 206 : *inde (a Cypro) Syriae Seleuciam Pieriam CXV mil. passuum* (= 220 kilom., distance exacte de Séleucie à Salamis, par Famagouste).

3. Pline, *H. N.*, V, 12, 67; cf. VI, 26, 126.

4. *Or. XXVII* (κατὰ Ἰσαπίου I), 19; II, p. 119-120 R = III, p. 32 F.

5. 40 stades, dit Strabon (XVI, 2, 7, p. 751 C); 7 kilom. aujourd'hui.

des Séleucides, appelée à un rapide accroissement de population, et dont les immondices s'en allaient vers une mer sans marée¹.

Séleucie de Piérie recevait à sa naissance un nom doublement macédonien²; de Macédoine aussi, et du reste de la Grèce, durent lui venir ses premiers colons; tels étaient avant tout les habitants d'Antigonie, qui furent transférés à

1. Polybe, V, 59.

2. On sait que la plus ancienne Piérie était une région sur les confins de la Thessalie et de la Macédoine. La Piérie syrienne est impossible à délimiter; il semble pourtant qu'elle se soit à peu près confondue avec le territoire de Séleucie. Ainsi, aujourd'hui, tout ce versant de la montagne porte le nom global de *Soueidieh*. Strabon écrit : Σελεύχεια ἢ ἐν Πιερία (XVI, 2, 4, p. 749 C); ailleurs, d'après Poseidonios : ἐν Σελευκείᾳ τῇ Πιερίᾳ (VII, 5, 8, p. 316 C); ailleurs encore (XVI, 2, 8, p. 751 C) : πρὸς θαλάττῃ δὲ τούτων (en partant de la Cyr-rhestique) ἐστὶν ἡ Σελεύχεια καὶ ἡ Πιερία, ὄρος συνεχὲς τῷ Ἀμανῶ. D'après ce dernier texte, la Piérie serait donc l'extrémité méridionale de l'Amanus, au nord de l'Oronte. Certaines monnaies portent : **CEΛEYKEΩN ΠIEPIAC** (Babelon, *Inventaire de la collection Waddington*, Paris, 1898, n° 7269); mais, surtout à l'époque romaine, la forme *Seleucia Pieria* est courante (Plin., *loc. cit.*; Cic., *ad Att.*, XI, 20, 1 : *Seleucea Pieria*); l'acte de vente d'esclave, dont nous reparlerons, est ainsi daté : *Actum Seleucia Pieriae*. Du moins ces formules sont claires; quelquefois aussi le contexte ne permet aucun doute, quand l'auteur écrit simplement *Seleucia* (Pomp. Mela, *Chorogr.*, I, 12, 69) ou, comme Appien (*Syr.*, 57), Σελεύχεια ἐπὶ τῇ θαλάσῃ, ou (63) Σελευκείᾳ τῇ πρὸς θαλάσῃ — encore cette formule ne serait-elle pas loin de convenir à Séleucie du Calycadnos. — Mais il n'en est pas toujours ainsi, et cette négligence, fréquente chez les auteurs et en épigraphie, est très fâcheuse pour l'histoire de notre ville.

Antioche¹; s'il en faut croire le témoignage attardé de Cédrenos, Séleucos introduisit encore dans les villes qu'il venait de fonder, et notamment à Séleucie, un noyau de population juive².

La jeune cité ne tarda pas à prospérer³, et elle devait peut-être profiter d'une confusion, car Séleucos ayant fondé quatre villes dans la Syrie du Nord (Antioche, Apamée, Laodicée, Séleucie), leurs territoires formaient une tétrapole, appelée la Séleucide⁴, où Séleucie pouvait, vu son nom, apparaître comme une deuxième capitale⁵. Elle fut

1. Et non à Séleucie, comme le dit par erreur Diodore (XX, 47).

2. I, p. 292, Bonn : καὶ ἐν ταῖς νέαις πόλεσι Ἰουδαίους συνήκισεν Ἕλλησι.

3. *Die Verlockung, die Geschichte dieser Stadt im Zusammenhange zu behandeln*, dit Wilcken (*Hermes*, XXIX (1894), p. 450, note 1), *muss ich zu Zeit widerstehen*. Si je n'observe pas la même réserve, c'est que l'étude des ruines m'a amené, forcément, à rassembler les lambeaux épars de l'histoire de Séleucie.

4. Cette Séleucide, sous Antiochos Soter (281-260), fut divisée en quatre satrapies, dont ces quatre villes formaient probablement les chefs-lieux (Poseidon, ap. Strab., XVI, 2, 4, p. 750 C; *Corp. inscr. gr.*, 4474).

5. Strab., XVI, 2, 4, p. 749-50 C. — Vers le milieu du II^e siècle sont frappées des monnaies de bronze, spéciales aux quatre cités sœurs de cette tétrapole, portant ΑΔΕΛΦΩΝ ΔΗΜΩΝ au revers, avec la date selon l'ère des Séleucides. W. Wroth (*Catalogue of ... Syria*, p. 151-2), à la suite des autres numismates, en attribue l'émission à l'atelier d'Antioche, sans donner aucune raison, probablement parce qu'Antioche était la capitale du royaume. G. Macdonald (*Catalogue of greek coins in the Hunterian collection*, Glasgow, III (1905), p. 141-2) croit qu'elles proviennent des

florissante, *iam inde a primis auspiciis*¹; sa banlieue, au pied de la montagne, était sûrement, comme aujourd'hui, un grand jardin et un verger, participant à la fertilité générale de toute la vallée de l'Oronte². Parmi les « spécialités » du pays, Poseidonios parle d'une terre bitumineuse, l'*ampelitis*, extraite d'une carrière de Séleucie et

officines de Séleucie, parce que plusieurs présentent des monogrammes caractéristiques, qui se retrouvent sur les monnaies autonomes de cette dernière. Le nom même de Séleucide pourrait encore servir d'argument, nullement décisif du reste. Les types secondaires, Zeus Niképhoros assis, Tyché tenant une couronne et une corne d'abondance, ne fournissent aucun motif de se décider dans un sens ou dans l'autre. La tête de Zeus (Wroth, p. 151, n° 1; pl. XVIII, 7; datée de 146 av. J.-C.), celle d'Apollon (*ibid.*, pl. XVIII, 5, même date) concerneraient aussi bien Antioche que Séleucie. Le type le plus fréquent du droit consiste en deux têtes barbues, de même profil, identiquement pareilles. Wroth suppose que ce sont les symboles des dèmes d'Antioche et de Séleucie (p. 152, n° 4); remarquons qu'elles rappellent parfaitement la tête de Zeus isolée qui figure sur la pièce de la tétrapole mentionnée ci-dessus et sur certaines monnaies autonomes des deux villes; mais la couronne est remplacée par une *taenia*. Il est possible qu'on se soit plu à leur donner le type de Zeus parce que, dans la légende rapportée par Malalas, Zeus a inspiré, presque au même moment, la fondation des deux villes. Peut-être les deux cités ont-elles concouru à la frappe de ces monnaies. Il est certain du moins que, dès la même année 146, l'atelier de Séleucie était, lui aussi, en activité, car nous en avons des pièces autonomes (Macdonald, p. 212, nos 8-9; Wroth, p. 270, nos 11 à 13).

1. Amm. Marcellin., XIV, 8, 8; on sait qu'Ammien était précisément originaire de la Séleucide.

2. Pompon. Mela., *loc. cit.*

servant de préservatif contre les insectes qui attaquent la vigne, et la vigne poussait en abondance dans la Syrie du Nord¹. Sur le Casios voisin naissait un arbre à gomme, le *styrax*², semblable au cognassier, et donnant une liqueur d'odeur agréable, très employée en médecine, encore plus en parfumerie. Le prix en atteignait 17 deniers à la livre. Enfin, tout près du port, on pêchait une sorte de poisson très réputé, les *ταινίαι*, comme vers les bouches du Nil³.

Ce prompt développement permet-il d'ajouter foi au récit rapporté par Clément d'Alexandrie, suivant lequel la statue colossale de Sarapis, œuvre de Bryaxis, qu'on voyait dans le Sarapéum d'Alexandrie, serait venue de Séleucie de Piérie, où le premier des Ptolémées l'aurait fait prendre, sur l'ordre du dieu même? La version ordinaire, où il est question de Sinope, est généralement admise maintenant⁴. Seul, M. Salomon Reinach estime que la contradiction entre les textes résulte d'une confusion qu'ont faite les anciens entre les deux Sarapis d'Alexandrie : l'un, vieille œuvre égyptienne, attribuée à l'époque de

1. Strab., VII, 5, 8, p. 316 C. On frottait les ceps malades avec cette terre, imprégnée d'huile, et le parasite mourait avant d'avoir pu monter de la racine aux bourgeons.

2. Pline, *H. N.*, XII, 25, 124.

3. Athen., *Deipnosoph.*, Z, p. 326 a.

4. A. Bouché-Leclercq, *Rev. de l'hist. des religions*, 1902, p. 26; *Hist. des Lagides*, I (1903), p. 116 et suiv.; Amelung, *La statue de Bryaxis (Revue archéologique, 1903, II, p. 183)*.

Sésostris et mise en relation avec Sinope, colonie de Sésostris; l'autre, statue de style grec, représentant Hadès, vraiment exécutée par Bryaxis et amenée de Séleucie. Cette distinction, dont je ne puis résumer ici les motifs savamment déduits¹, est ingénieuse, jusqu'à l'excès peut-être. Si, malgré tout, il fallait admettre chez les auteurs classiques, non pas une confusion, mais une erreur pure et simple, on reconnaîtrait que cette erreur s'est accréditée du fait que les Lagides ont un certain temps possédé Séleucie de Piérie²; mais c'est seulement Ptolémée Philadelphie, le second de cette dynastie (285-246), qui s'empara de la Coelé-Syrie, comme ancienne province égyptienne, à une date qui reste très incertaine³. Conquête qui eut lieu peut-être sans coup férir, en raison des sympathies plus grandes qu'éprouvaient les Syro-Phéniciens pour les Lagides que pour les Séleucides⁴. Il ne semble pas cependant que Séleucie de Piérie soit à compter parmi les villes *κατὰ τὴν Σελευκίδα*, qui, d'après

1. *Cultes, mythes et religions*, Paris, II (1906), p. 347 et suiv.

2. La « Calais ptolémaïque », suivant la pittoresque expression de Th. Reinach (*Journal des Savants*, 1905, p. 556 et suiv.).

3. Vers 480 probablement, conclut M. Bouché-Leclercq, qui a le dernier examiné la question (*Hist. des Lagides*, I, p. 154).

4. Polybe, V, 86, 10.

une inscription de 277 environ¹, avaient trahi la cause du roi de Syrie. Du moins, Polybe ne mentionne de garnison égyptienne à Séleucie que « depuis le temps où Ptolémée Évergète (dès l'été de 246), irrité des malheurs de (sa sœur) Bérénice, avait envahi la Syrie et s'était emparé de cette ville² ».

Sur cette conquête, nous avons, depuis peu d'années, un document précieux dans un papyrus de Gourob (Fayoum) contenant un rapport militaire qui, selon toute apparence, fut l'œuvre de Ptolémée lui-même³. Voici l'essentiel : une flotte égyptienne, sous Ptolémée III Évergète, croise le long de la côte de Syrie, au sud du fort Posidéon⁴. Sur l'ordre de Bérénice⁵, deux officiers égyptiens

1. *Corp. inscr. gr.*, 3595 = Dittenberger, *Or. gr. inscr. sel.*, I, 219. On a proposé plusieurs interprétations de ce terme Σελευκίς; mais c'est bien de la Séleucide de Poseidonios qu'il s'agit, comme l'a montré G. Corradi, *Note sulla guerra tra Tolomeo Evergete e Seleuco Callinico (Atti della R. Accademia delle scienze di Torino, XL, 1905)*, p. 805 et suiv.

2. V, 58, 10.

3. Ce texte, très mutilé, a été magistralement restitué et commenté en dernier lieu par M. Holleaux, *Remarques sur le papyrus de Gourob (Flinders Petrie Papyri, II, xlv; III, cxliv)*, *Bull. corr. hell.*, XXX (1906), p. 330-348; il me suffit de renvoyer à son article, car il examine et critique tous les travaux antérieurs; je ne fais moi-même que résumer ses conclusions.

4. Le Ποσειδων des géographes anciens.

5. Sœur du roi d'Égypte, seconde femme d'Antiochos II Théos. La première, Laodice, irritée de son abandon, avait empoisonné le roi; elle fit en outre proclamer son fils

se détachent de l'escadre avec cinq navires, ramassent tout l'argent déposé dans les parages avoisinants et le transportent à Séleucie. Le satrape de Cilicie, Aribaze, d'aventure présent dans cette ville, veut expédier cet argent à Éphèse, où est Laodice; mais les habitants, unis aux « stratèges » locaux, prennent parti pour Bérénice contre Aribaze, qui est tué comme il s'enfuyait. Les Égyptiens sont maîtres de l'argent, de la ville et de la citadelle. Ensuite, une autre escadre, commandée par le roi lui-même et comprenant autant de vaisseaux que peut en contenir le port de Séleucie, mouille près de Posidéon, puis arrive à Séleucie, où prêtres, magistrats et citoyens, chefs et soldats viennent, couronne en tête, à sa rencontre¹. Il y passe un jour et part le lendemain pour Antioche,

Séleucos II Callinicos et mettre à mort Bérénice. Mais ce dernier assassinat est postérieur à l'entrée en campagne de Ptolémée; Beloch (*Griech. Gesch.*, Strasbourg, III, 2, 1904, p. 454) avait déjà remarqué le fait. Outre Polyen (VIII, 50), Justin (XXVII, 1, 6) le donne clairement à entendre; on se hâte trop d'ordinaire de suspecter son récit; enfin Polybe, sur lequel, en vertu d'une mauvaise traduction (διὰ τὰ Βερενίκης συμπτώματα — elle était seulement *pourchassée*), on étayait la thèse inverse, ne contredit nullement celle-ci. L'interprétation donnée au mot ἀδελφή est donc parfaitement d'accord avec les textes.

1. Wilcken (*Hermes*, *loc. cit.*) s'étonnait de cet accueil fait à un conquérant. Mais la ville venait d'accéder aux prétentions d'un tout petit détachement. C'est le cas de se rappeler les sympathies naturelles des Syriens pour les Ptolémées.

avec ceux qui ne sont pas commis à la garde de la place.

Les deux rois conclurent un armistice, et il est très probable que Ptolémée conserva le port de guerre si facilement tombé en son pouvoir¹. Contre le témoignage indirect de Polybe, on a allégué l'affaire de Stratonice : séparée de son mari, Démétrios de Macédoine, cette princesse était venue vers 234 intriguer à Antioche contre le roi de Syrie, qui avait repoussé ses avances, et qu'occupait alors en Babylonie la guerre contre les Parthes. Séleucos partit en hâte et reprit possession de sa capitale. Quant à Stratonice, suivant Agatharchide², ἀλισκομένης τῆς Ἀντιοχείας, εἰς Σελεύκειαν φυγοῦσα, παρὸν αὐτῇ ταχέως ἀποπλεῖν ἐνυπνίῳ κωλύοντι πεισθεῖσα ἐλήφθη καὶ ἀπέθανεν. Niese³ conclut de ce passage qu'à ce moment Séleucie était syrienne de nouveau, et qu'elle retomba plus tard aux mains de Ptolémée III, au cours d'une guerre dont toute trace se serait perdue. Beloch⁴ l'en réprimande vertement et, tout

1. Sic Bouché-Leclercq (*op. laud.*, p. 251), Th. Reinach, Corradi (*loc. cit.*); Bevan (*House of Seleucus*, Londres, 1902, I, p. 237, note 1) incline aussi vers cette solution.

2. Ap. Ios., *C. Apion.*, I, 22; fragm. 19 (*Fragm. hist. gr.*, III, 196).

3. *Gesch. der griech. und makedon. Staaten*, Gotha, II (1899), p. 168.

4. *Griechische Geschichte*, Strasbourg, III (1904), p. 259, note 1.

en désavouant au besoin « ce Juif ignorant et menteur » de qui vient le renseignement, estime que, pour arranger les choses, il suffit d'une « très légère correction¹ ». Mais rien ne prouve que Stratonice soit arrivée jusqu'à Séleucie; rien même n'oblige à décider qu'elle ne pouvait trouver la mort qu'en territoire syrien. A défaut de toute complicité du Lagide, un émissaire secret d'Antiochos ne se serait-il pas chargé sans bruit de l'exécution?

Nous n'avons plus de nouvelles de la ville jusqu'en 219; à cette date, toute l'Asie Mineure étant tombée au pouvoir absolu et indépendant du rebelle Achaïos, vice-roi de ce pays, Antiochos III voulut d'abord se garantir des menées parallèles du roi d'Égypte, Ptolémée IV Philopator, qu'il redoutait bien plus que ce mutin. Polybe est ici² notre source unique, mais précise et détaillée. On voit par lui qu'Antiochos ne songeait pas avant tout à Séleucie; à Apamée, il avait tenu conseil avec ses amis sur les moyens d'envahir la Coelé-Syrie, et les avis étaient indécis quand Apollophane, originaire de Séleucie même, rallia tous les suffrages en proposant de commencer les opérations de guerre par cette ville,

1. Φεύγουσα au lieu de φυγούσα. Je ne vois pas bien l'intérêt de cette variante; dans un cas comme dans l'autre, on peut traduire εἰς Σελεύκειαν : vers (ou dans la direction de) Séleucie. Il faut toujours supposer que le songe est survenu à l'ex-reine pendant un arrêt en cours de route.

2. V, 58-61.

ἀρχηγέτιν οὔσαν καὶ σχεδὸν ὡς εἰπεῖν ἐστὶαν ὑπάρχουσαν τῆς αὐτῶν δυναστείας.

Elles furent poussées de trois côtés à la fois : à terre sur deux points différents et enfin du côté du port. Il n'est pas question de combat naval ; sans doute il n'y avait là aucun bâtiment égyptien. Ce qu'il s'agissait d'atteindre, et cela par l'application d'échelles¹, c'était τὸ νεώριον², non pas τὸν λιμένα. Ce dernier terme désigne la baie abritée où les navires évoluent ; νεώρια, les petits bassins où ils sont transférés en hiver, des enclaves dans la terre ferme, ou tout au moins l'extrême périphérie du port³.

Mais encore l'adroite tactique du navarque Diogène ne suffit-elle pas à emporter la ville ; Antiochos avait usé de la corruption. Faute de réussir à la tête, il avait séduit en revanche τινὰς τῶν κατὰ μέρος ἡγεμόνων. Ceux-ci, dès que le faubourg fut pris, coururent auprès du commandant en chef, qui, trompé par leur feinte épouvante, consentit à ouvrir des pourparlers. En fait, la ville se rendait, et Antiochos y passa l'hiver ; les longues négociations alors entamées avec la cour de Memphis ne pouvaient rien changer au résultat.

Le roi de Syrie garda la ville ; elle lui fut plus

1. Τὴν προσφορὰν καὶ στάσιν καὶ πρόσθεσιν τῶν κλιμάκων, opération qui, dans le port et non ailleurs, s'accomplit ἀσφαλῶς.

2. C'est toujours cette expression qui revient dans le paragraphe 60 : τὰ νεώρια, τοῖς νεωρίοις.

3. Cf. Ed. Ardaillon, *Quomodo Graeci collocauerint portus atque aedificauerint*, Insulis, 1898, p. 52 et suiv.

tard d'un grand secours : en 196, se dirigeant vers Chypre pour s'en emparer, il fut assailli par une tempête au large du fleuve Saros, perdit plusieurs navires et se décida à remiser les autres à Séleucie de Syrie¹.

Ultérieurement encore, vers 146, cette cité eut un rôle considérable durant des compétitions dynastiques parmi les Séleucides ; ce fut provisoirement la capitale de Démétrios II Nicator, en face d'Antioche, qui était le quartier général de Tryphon et de son protégé, Antiochos VI Épiphane, que soutenaient en Palestine les princes juifs². Quand Démétrios devint prisonnier des Parthes, sa femme, Cléopâtre, était encore à Séleucie ; elle offrit à son beau-frère, Antiochos (VII Sidétès), sa main, avec la royauté, notamment « dans la crainte que quelques habitants de Séleucie ne livrassent la ville à Tryphon » ; c'est là que s'accrurent rapidement les forces du nouveau roi³.

Peu d'années auparavant, quand Démétrios I^{er} se fut emparé du royaume, il songea à étendre son influence. Il voulut rétablir sur le trône de Cappadoce Oropherne, chassé par son frère, Ariarathe V, qui avait refusé la main de la sœur de

1. Appian., *Syr.*, 4 ; Liu., *XXIII*, 41.

2. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, II (1904), p. 67. Démétrios s'était réfugié à Séleucie après s'être laissé battre par Antiochos VI (Liu., *Perioch.*, LII) ; cf. Syncell., p. 554, Bonn.

3. Ios., *Ant. iud.*, XIII, 7, 1-2.

Démétrios. Mais l'ingrat Oropherne s'entendit avec les gens d'Antioche contre son partisan, Démétrios. Celui-ci fut mis au courant, épargna la vie d'Oropherne (pour ne pas débarrasser Ariarathe de tout souci de ce côté), mais le fit enchaîner et garder à vue à Séleucie¹. De là, le moment venu, il lui trouverait vite une nouvelle destination.

Par sa position, Séleucie était toute désignée pour servir de prison d'État discrète, et aussi pour recevoir des fugitifs. Il en vint un de marque vers la fin du II^e siècle : c'était ce Lathyros (Ptolémée X Soter II), fils de Cléopâtre III, que sa mère avait fait couronner roi d'Égypte, puis contraint à quitter le pays. A Chypre, on l'avait proclamé roi; Cléopâtre envoya une escadre égyptienne l'en déloger, et sans doute les navires poursuivirent leur course jusqu'à Séleucie, où le malheureux était venu chercher asile. Nous connaissons très mal le détail, la date même de cet épisode²; il eut lieu sans doute peu après que Séleucie eut obtenu la liberté.

Toutes ces péripéties donneraient à penser que l'histoire de Séleucie, durant les deux premiers siècles, se résume dans celle des ambitions rivales des potentats hellénistiques. Il ne semble pourtant pas que la ville ait été réduite à cette fonction de place forte, bonne à prendre et à conserver, et

1. Iustin., XXXV, 1-4.

2. Diod. Sic., XXXIV-V, 39 a; Bouché-Leclercq, *ibid.*, p. 96-97.

qu'elle n'ait eu aucune initiative propre. Une inscription, trouvée sur l'acropole d'Athènes¹, est ainsi conçue : Ἡ βο[υλή] | ὁ δῆ[μος] | τὸν δῆ[μον] | τὸν Σελευ[χέων] | [τ]ῶν ἐμ Πι[ερταί]. Tout à côté, on en avait exhumé une autre, plus étendue, qui, selon Wilhelm², concernait Soles de Cilicie; Kœhler, en raison de ce voisinage constaté dans les fouilles, préfère rapporter ce deuxième texte à Séleucie³, et, si l'argument n'est pas péremptoire, il offre du moins grande vraisemblance. Un certain Aristocréon, fils de Nausicratès⁴, avait fait des générosités à Athènes, avancé de l'argent à la ville, contribué largement de ses propres deniers à la construction de bâtiments publics, probablement après l'affranchissement d'Athènes en 229. Député en Attique, il reçoit avec ses collègues une couronne et les φιλόκνηρωπα ordinaires; on lui décerne la proxénie, transmissible à ses descendants, le droit d'acquérir une demeure de 3000 drachmes et un bien-fonds de deux talents. Honneurs presque de style; notons surtout que sa patrie l'avait envoyé pour renouveler et resserrer les rapports amicaux existant depuis longtemps avec Athènes (l. 8-12).

1. *Corp. inscr. att.*, IV, 407 f.

2. *Attische Psephismen* (*Hermes*, XXIV, 1889, p. 331 et suiv.).

3. *Corp. inscr. att.*, IV, 407 e.

4. Fils de la sœur du stoïcien Chrysippe de Soles, d'après Wilamowitz-Möllendorff; mais, si la ville à restituer dans les lacunes du texte n'est pas cilicienne, ce renseignement accessoire devient plus douteux.

Séleucie jouissait donc à cette époque d'une certaine autonomie. A quel régime l'avaient soumise ses maîtres successifs? Au moment où fut dédiée la courte inscription ci-dessus, elle avait peut-être une ἐκκλησία, mais pas de βουλή. Quant aux magistrats, nous n'en retrouvons qu'une trace insignifiante dans le papyrus de Gourob et dans un passage restitué, mais sans aucune chance d'erreur : ἀρχόντων (col. II, 23). Parmi les nombreux groupes qui vinrent à la rencontre des marins égyptiens figuraient οἱ ἄρχοντες; il est probable que ce terme vague désigne, non des « archontes » littéralement, mais l'ensemble des magistrats civils électifs que le roi de Syrie tolérait au-dessous de ses propres agents, les satrapes, mentionnés aussi par le papyrus (col. III, 14).

Lorsqu'Antiochos III reprit la ville, elle était administrée par des magistrats que Polybe (V, 60) ne désigne pas plus nettement; les tentatives de corruption s'adressent πρὸς τοὺς ἐπιστάτας τῆς πόλεως, appelés deux lignes plus loin τοὺς ἐπὶ τῶν ὄλων ἐφεστῶτας. Cette dernière forme fait antithèse peu rigoureuse, — ou se concilie mal, — avec cette autre : τὸν Λεόντιον τὸν ἐπὶ τῶν ὄλων. Je supposerais volontiers que les premiers nommés représentaient le pouvoir civil; Léontios serait le commandant d'armes, ayant sous ses ordres¹,

1. Peut-être avait-il aussi à sa disposition les fonctionnaires civils eux-mêmes.

comme principaux officiers, ceux que Polybe appelle par deux fois τῶν κατὰ μέρος ἡγεμόνων¹, lesquels, sans passer par l'intermédiaire des ἐπιστάται, s'adressent directement à Léontios pour lui arracher la capitulation.

Le même récit nous fait voir que les Ptolémées avaient exilé un certain nombre de citoyens qu'Antiochos rappela, leur rendant leurs droits civils et leurs patrimoines. La population libre était alors d'environ six mille âmes²; pour avoir le total des habitants, il faudrait ajouter les esclaves, et sûrement aussi la garnison égyptienne.

Les historiens ne nous disent pas, mais les monuments nous montrent que la constitution accordée à Séleucie par les rois fut de plus en plus libérale. Sa fidélité à Démétrios II Nicator³ reçut une première récompense lorsque, le roi captif, elle donna asile à sa veuve et à son frère, Antiochos VII Sidétès; celui-ci la déclara ἱερὰ καὶ ἄσυλος, titre qui apparaît sur les monnaies de 138-137 av. J.-C.⁴, et qui conférait les privilèges

1. Rapprocher col. III, 12, du papyrus : καὶ στρατηγούς καὶ τοὺς ἄλλους] ἡγεμόνας; col. II, 8 : στρατ[ηγῶν].

2. Polyb., V, 61.

3. Un moment, la ville dut retomber au pouvoir des Lagides, mais ce ne fut pas, semble-t-il, de son plein gré, ni pour une longue durée (*Maccab.*, I, 11, 8 : Ὁ δὲ βασιλεὺς Πτολεμαῖος ἐκυρίευσεν τῶν πόλεων τῆς παραλίας ἕως Σελευκείας τῆς παραθαλασσίας, καὶ διελογίζετο περὶ Ἀλεξάνδρου (Zabinas) λογισμοὺς πονηροῦς).

4. Une pièce porte : Σελευκίων τῶν ἐν Πιερίαι τῆς ἱερᾶς καὶ ἀσύλου εορ' = 175 de l'ère des Séleucides (Eckhel, *Doctr. num. vet.*, III, p. 324, n° 2).

étendus, — et extensibles, — que l'on sait. Ce droit d'asile, Alexandre II Zabinas, néanmoins, n'en profita pas, lorsque, fort du secours que lui prêtèrent, après le retour de Démétrios (129), Apamée et quelques autres villes, il tenta d'arracher une statue de Nikè du sanctuaire de Zeus, à Antioche, et voulut ensuite s'enfuir à Séleucie; les habitants lui fermèrent leurs portes¹.

Faisant un pas de plus, Antiochos VIII Grypos accorda aux gens de Séleucie la liberté; sans doute, il avait eu particulièrement à se louer d'eux au cours des difficultés que lui suscita son frère utérin Antiochos IX Cyzicénos. Cette autonomie nous était déjà connue par les monnaies; mais, dans une inscription de Chypre², nous trouvons la lettre même par laquelle Antiochos notifiait sa décision au roi de Chypre, — plus tard d'Égypte, — Ptolémée XI Alexandre I^{er}; les mutilations n'affectent pas l'essentiel. Il n'en est malheureusement pas de même du document qui suit sur la pierre (et qui est, je pense, la copie d'une lettre d'Antiochos au peuple de Séleucie), où presque toutes les restitutions sont extrêmement aventureuses³.

1. Iustin., XXXIX, 1, 3.

2. Dittenberger, *Or. gr. inscr. sel.*, I, p. 417, n° 257, où je renvoie pour la bibliographie et les diverses restitutions.

3. Je ne puis notamment accepter celles que propose Dittenberger pour les lignes 23-25 :

[...ἐπέψαμεν ὑμῖν ἀντίγραφον τῆς τε ἐπιστολῆς ἧς ἦς γε-
[γράψαμεν πρὸς βασιλέα Πτολεμαῖον καὶ τῆς πρὸς τὴν Ῥωμαι-
[ων σύγκλητον... ..]

Antiochos n'a pas à communiquer aux citoyens de Séleu-

Le premier document est daté Λγσ', Γορπιαίου κθ'; soit entre l'automne 110 et l'automne 109 av. J.-C. Dittenberger dit : août 109¹ ; je dirais plutôt septembre, puisqu'il s'agit du 29 de Gorpiaios. Il est probable que la lettre à Ptolémée a suivi de très près la proclamation de la liberté de Séleucie.

Quel fut exactement l'effet de cette générosité? Dans l'état de délabrement du document II, il est impossible de le dire. Wilcken² restitue ainsi les lignes 20-21 :

[Ὁ δῆμος τῶν Σελευκέων τ]ῶν ἐν Πιερίαι τῆς ἐε-
[ρᾶς καὶ ἐλευθέρας Παιφίων τῆι βο]υλῆι καὶ τῶι δήμῳι.

Dittenberger combat cette interprétation, et avec grande raison. Il est clair que le roi de Syrie n'a pas à communiquer à Ptolémée un décret de Séleucie, mais plutôt une décision royale, et sans doute la lettre par laquelle il notifiait la liberté à la ville. J'accepterais donc³ les restitutions de Dittenberger :

[Βασιλεὺς Ἀντίοχος Σελευκέων τ]ῶν ἐν Πιερίαι τῆς ἐε-

cie sa lettre à Ptolémée, — et que ferait cette transcription sur une stèle de Chypre? — Il communique à Ptolémée sa lettre aux citoyens de Séleucie, pour que ce roi en observe exactement les termes, qu'il ne connaîtrait pas sans cela : [ὅπως δὲ καὶ σὺ τὰ συγχωρηθέντα πάρα]κολουθῆς.

1. Le *Chronicon Paschale*, dont la chronologie est toujours approximative, place cette ère en 104 (p. 345, l. 15, Bonn).

2. *Hermes*, XXIX (1894), p. 436 et suiv.

3. Pour ces deux lignes seulement; cf. l'avant-dernière note.

[ῥᾶς καὶ ἀσύλου τοῖς ἄρχουσι καὶ τῇ βουλήι καὶ τῷ δήμωι.

Il y a pourtant une difficulté. Dans cette hypothèse, Antiochos s'adresse à la boulè ; cette assemblée n'existait pas au temps des rapports avec Athènes ; il semble qu'elle ne dut naître qu'après l'affranchissement de la ville. Mais on peut concevoir que les rois de Syrie aient fait ce qu'allaient faire les Romains, lesquels tolérèrent dans des villes non libres les institutions des cités autonomes. Liberté de fait, dont la précarité allait disparaître, grâce à l'édit d'Antiochos :

L. 14 : [... ἐκρίναμεν εἰς τὸν ἅπαντα χρόνον ἐλευθέρους
[εἶναι.....]

Je crois qu'on pourrait encore citer comme argument en ce sens l'activité de l'atelier monétaire de Séleucie. Il frappe d'abord pour le compte des rois de Syrie ; puis, longtemps avant 109, commence le monnayage autonome du bronze¹ ; modeste avantage qui avait un intérêt pratique. En revanche, l'émission de l'argent ne date que de la période de liberté ; drachmes et tétra-drachmes portent désormais la légende : Σελευκέων τῆς ἱερᾶς καὶ αὐτονόμου².

La cité était digne de cette faveur : bientôt (84/83 av. J.-C.) Tigrane d'Arménie se rendit

1. Voir *suprà*, p. 171, note 4.

2. Wroth, *Greek coins of Syria*, p. LXXI, 269.

maître de la Syrie ; mais, comme une expérience encore récente avait montré à Séleucie les heureux effets de la fidélité, elle résista à l'envahisseur. Aussi, *cum uenisset (Pompeius) in Syriam, Seleuciam ... libertate donauit, quod regem Tigranem non recepisset*¹.

A l'époque romaine, Séleucie fait parler d'elle bien moins qu'antérieurement ; son nom n'est cité qu'à l'occasion d'événements insignifiants, peut-être parce que son existence s'écoulait dans le calme et la prospérité. Pline rapporte² le détail suivant : *Cedrinus est Romae in delubro Apollo Sosianus Seleucia aductus*. Il veut parler de l'image de culte dans le temple construit à Apollon par C. Sosius³, gouverneur de Syrie en 716=38⁴. Les usages du temps laissent supposer qu'il s'agit d'un larcin plutôt que d'un présent. La ville dut éprouver, comme le monde entier, la répercussion des dernières luttes civiles ; des

1. Eutrop., *Brev.*, VI, 14, 2. Il parle en Romain, aux yeux de qui ne compte que la liberté accordée par Rome ; mais il n'en faut pas conclure que Séleucie avait perdu l'autonomie dans l'intervalle. Strab., XVI, 2, 8, p. 751 C : *ἔρυμα δὲ ἐστὶν ἀξιόλογον καὶ κρεῖττον βίαις ἢ πόλις · διόπερ καὶ ἐλευθέραν αὐτὴν ἔκρινε Πομπήσιος, ἀποκλείσας Τιγράνην*. Notons du reste que l'ère de 109 resta en usage ; Pellerin avait cru à l'emploi d'une ère pompéienne sur les monnaies de la ville ; on n'y ajoute plus foi aujourd'hui ; cf. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, III, p. 327.

2. *H. N.*, XIII, 6, 53.

3. *Ibid.*, XXXVI, 5, 28.

4. *Prosop. imp. rom.*, III, p. 253, n° 556.

médailles portent au droit le nom de Marc-Antoine, au revers le foudre ailé et cette mention : *L. Plancus imp. iter.*¹. Borghesi les place en 720-734 et pense que le foudre rappelle les monnaies de Séleucie. Antoine avait nommé Plancus gouverneur d'Asie²; il dut s'enfuir devant Labiénus et les Parthes; peut-être se réfugia-t-il à Séleucie, pour en utiliser au besoin l'excellente position, et conçut-il l'idée de marquer, sur les pièces qu'il fit frapper comme proconsul, le symbole de la ville qui l'avait accueilli. Enfin, après la bataille d'Actium, Séleucie eut la déférence d'adopter plusieurs fois, temporairement, l'ère de l'année 34³.

Sur le régime municipal de la cité, après la formation de la province romaine de Syrie, nous n'avons que les très maigres renseignements fournis par deux inscriptions que j'avais copiées à *Kaboucié*, dans la haute ville⁴. L'une, dont la

1. E. Babelon, *Les monnaies de la République romaine*, I (1885), p. 178, n° 57; II (1886), p. 238-240.

2. En 713 = 41; voir ma *Province proconsulaire d'Asie*, Paris, 1904, p. 314.

3. Wroth, *ibid.*, p. 272, n° 31; p. 273, n° 33; la première de ces deux médailles est de 157 ap. J.-C., l'autre de l'an 16. Il est vrai que toutes deux portent la mention d'un légat de Syrie, et alors la déférence était peut-être le fait du magistrat romain, non de la ville. Je ne vois pas de quelle ère procédait une date comme celle-ci : OOB, sur une pièce de Sévère Alexandre (Babelon, *Inventaire de la collection Waddington*, Paris, 1898, n° 7269).

4. En ce qui concerne les magistrats, c'est sans doute

paléographie indique une époque relativement haute¹, porte : 'Η βουλῆ καὶ ὁ δῆμος... Une autre, sûrement plus récente², commence ainsi : 'Ο

un agoranome qui a signé une double mine du Louvre : ΣΕΛΕΥΚΕΙΟΝ || ΕΚΡ || ΔΙΜΝΟΥΝ || ΕΠΙ ΔΕΛΦΙΩΝΟΣ (Héron de Villefosse et Michon, *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1903, p. 355, n° 45, et Michon, *ibid.*, 1906, p. 193-198). Le plomb venant de Sidon, le nom de ville désignerait aussi bien Séleucie du Calycadnos ou *ad Belum*. Vu la mobilité de ces petits objets, rien n'indique la provenance de celui que j'ai copié à *Koderbeg* (*Bull. corr. hell.*, XXVI (1902), p. 169, n° 10); c'est, je pense, le même qui est entré depuis à l'*Antiquarium* de Berlin (*Jahrbuch d. d. Instit.*, XIX (1904), *Arch. Anzeiger*, p. 46, n° 30), bien que Pernice ait lu le millésime autrement que moi (ΣΠ au lieu de ΣΟ). La date qu'il propose (225 av. J.-C.) me paraît trop ancienne; je crois qu'il faut compter d'après l'ère d'Antioche ou celle de Séleucie, ce qui nous conduit au début de l'Empire. M. Michon fait aussi remonter à l'époque royale (186 av. notre ère) la double mine au nom de Delphion, et cela peut en effet se soutenir. Néanmoins, là encore je préférerais écarter l'ère des Séleucides, ce qui nous reporterait au règne de Tibère : la paléographie ne s'y oppose pas, ni le type de l'éléphant; la ville avait alors son autonomie et une importance plus grande; si ses titres (τεράς καὶ ἀσίου) sont supprimés, c'est faute de place; la très médiocre gravure serait une dernière raison de baisser la date. Enfin, le même auteur cite une mine d'Antioche, au même type, de l'an 7 (de cette ville = 42 av. J.-C.), et plusieurs autres poids de la région, qui portent des noms romains.

1. *Bull. corr. hell.*, XXVI (1902), p. 169, n° 9. Époque romaine, car l. 4 : Τιβερίου; mais l. 5 : Νεικάνορος, nom hellénistique; le texte peut être de la fin de la République.

2. *Ibid.*, p. 168, n° 8 : ἔτους δσ'. J'ai écrit : « On peut hésiter entre les deux ères de 109 et de 49; le texte serait donc de 95 ou de 155 ap. J.-C. » Je crois que j'aurais dû exclure l'ère d'Antioche.

δημος και η προβουλή. Cette forme insolite est attestée par l'estampage et se retrouve dans l'intitulé d'une lettre d'Apollonios de Tyane, qui m'avait échappé¹. Chassang² traduit : *Aux magistrats de Séleucie*. Πρόβουλος désigne, dans quelques cités grecques, le président de la boulè³. Ici, il est sûrement l'équivalent de βουλευτής, comme προβουλή équivalait à βουλή. Les notables de Séleucie avaient donc envoyé à Philostrate deux députés : Hiéronyme et Zénon⁴; ils le sollicitèrent de se rendre dans leur ville : και τὸ ἐθελῆσαι δ' ἂν με παρ' ὑμῖν γενέσθαι τῆς ὑμῶν ἂν εἴη χάριτος και αὐτὸ εἰς ἡμᾶς, ὡς ἔγωγ' εὐχάμιην παρ' ὑμῖν γεγεννησθαι⁵. Il y vint, mais il ne semble pas s'y être arrêté⁶.

1. *Epist.* (éd. Kayser), XII : Σελευκίων τοῖς προβούλοις. XIII : τοῖς αὐτοῖς. Hercher (*Epistol. graeci*, p. 720) estimait qu'il s'agit de Séleucie de Cilicie; mon inscription conduit à l'opinion contraire. De plus, il est à remarquer que la lettre XI est adressée Καισαρέων (de Palestine) προβούλοις. Cette forme serait donc propre à la Syrie et ne se trouverait pas en Cilicie, car voici l'intitulé de la lettre XLVII : Τυανέων τῇ βουλῇ και τῷ δήμῳ.

2. *Le merveilleux dans l'antiquité*, Paris, 1862, p. 400.

3. W. Liebenam, *Städteverwaltung in römischen Kaiserreiche*, Leipzig, 1900, p. 294, note 3.

4. *Epist.*, XII. — Ce dernier nom est précisément celui du gros personnage, πατήρ τῆς πόλεως, auquel est dédiée l'inscription ci-dessus; il était assez répandu pour laisser incertaine l'identification; pourtant la date de 95 n'est pas très éloignée des pérégrinations d'Apollonios.

5. Chassang traduit : « Je forme des vœux pour pouvoir me trouver au milieu de vous. » N'est-ce pas plutôt : « J'aurais souhaité d'être né au milieu de vous ? »

6. Philostr., *V. Apoll.*, III, 58 : ... και τῆς Ἀντιοχείας ξυνή-

Nous sommes mal renseignés sur la nature des rapports que le voisinage avait établis entre Séleucie et Antioche. Il semble bien que cette dernière n'y ait pas toujours mis beaucoup de cordialité, et qu'elle ait témoigné à l'autre une certaine hauteur, qui devait provoquer une jalouse irritation. Le rival de Libanios, Gérontios, ayant été expulsé d'Antioche par le conseil, alla se retirer à Séleucie, où il obtint sans doute un accueil empressé¹. Apollonios de Tyane avait déjà constaté cette morgue des gens d'Antioche². Un passage de Jean Chrysostome fait allusion à la révolte d'une cité, que l'empereur avait voulu châtier par la destruction totale; la ville voisine, *celle qui est sur le bord de la mer*, intercéda, mais la population menacée prit en très mauvaise part cette intervention³. Le Nain de Tillemont, en toute

ως ὑβριζούσης καὶ μηδὲν τῶν Ἑλληνικῶν ἐσπουδακείας, ἐπὶ θαλάτταν τε καταβῆναι τὴν ἐπὶ Σελευκείᾳ, νεὼς τ' ἐπιτυχόντες προσπλευσαι Κύπρῳ κατὰ τὴν Πάρον. — La lettre XIII nous apprend seulement qu'à la mort d'un citoyen de la ville, Straton, Apollonios se chargea de son fils, lui donna quelque argent et promit d'en faire son disciple.

1. Liban., *Or. I* (Βίος), 187, p. 124 R = I, p. 168 F.

2. Καὶ τῆς Ἀντιοχείας ξυνήθως ὑβριζούσης; cf. la note précédente.

3. *In Epist. ad Coloss.*, cap. III, Homil. VII, 3 (Migne, *Patr. gr.-lat.*, LXII, p. 347-8) : Προσέκρουσέ ποτε τῷ κρατούντι ἡ πόλις ἡ ἡμετέρα, καὶ πᾶσαν αὐτὴν ἐκέλευσεν ἄρδην ἀπολέσθαι μετὰ ἀνδρῶν καὶ παιδῶν καὶ οἰκημάτων... Ἡ δὲ γείτων πόλις, αὐτὴ ἡ ἐπιθαλάσσιος, ἐλθοῦσα παρεκάλεσε τὸν βασιλέα ὑπερ ἡμῶν · οἱ δὲ τὴν μὲν οἰκοῦντες τὴν ἡμετέραν ἔλεγον τοῦτο χεῖρον εἶναι τοῦ κατασκαφῆναι τὴν πόλιν.

vraisemblance, a rapporté ce récit à la sédition d'Antioche en 387¹. Séleucie avait, pour s'entreprendre, des raisons plus fortes que la compassion ; l'anéantissement d'Antioche lui eût porté un coup mortel.

La proximité de cette métropole attira souvent à Séleucie d'illustres visiteurs, ainsi que les souvenirs religieux qui étaient localisés dans la contrée. Trajan, qui devait mourir vers ces parages, offrit les sacrifices à Zeus sur la montagne qui faisait vis-à-vis à la ville². Hadrien en fit l'ascension pour assister au lever du soleil ; suivant le récit suspect de Spartien³, la foudre y fit périr les prêtres comme la victime, et Julien y sacrifia à Zeus en un jour de fête⁴.

C'est à Séleucie que débarquaient normalement ou se rembarquaient tous les voyageurs à destination ou revenant d'Antioche ; tel était le cas pour les hauts fonctionnaires romains⁵, et les fournitures et approvisionnements qui leur étaient nécessaires se trouvaient aussi transbordés à Séleucie⁶. Comme on a trouvé dans les ruines un

1. *Histoire des empereurs*, V, p. 281 et 752.

2. Suid., Κέσιον.

3. *V. Hadr.*, 14.

4. *Misopogon*, p. 361, éd. Spanheim ; *Amm. Marcell.*, XX, 14, 4.

5. Tac., *Ann.*, II, 69 : *Dein Piso abire Suria statuit ... tum Seleuciam digreditur.*

6. Cf. le récit de Théodoret (*Relig. hist.*, XIII, p. 1408 C, Migne) : le *magister militum* Lupicinus (IV^e siècle), sans nouvelles d'un convoi de deux bateaux qu'il attendait, alla

certain nombre d'inscriptions mentionnant des marins de Ravenne ou de Misène¹, on a pu penser que les flottes prétoriennes, surtout la seconde, avaient mission de transporter ces personnages, alors que la *classis Syriaca* n'aurait été chargée que de la surveillance du reste de la côte syrienne. Perdrizet ajoute (p. 49) : « Peut-être aussi la flotte (de Misène) n'eut-elle à Séleucie des vaisseaux que pendant un laps de temps assez court, et le fait devrait s'expliquer par les événements dont l'Orient était alors le théâtre » ; c'est de 166 en effet qu'est daté l'acte de vente d'esclave sur papyrus², d'après lequel cinq trières misénates au moins se trouvaient alors dans le port : *Tigris, Virtus, Liber Pater, Providentia, Salus*³.

J'inclinerais à croire, pour ma part, qu'il y eut,

consulter un ascète qui rendait des prophéties, et qui lui dit : « L'un des bâtiments a péri, l'autre entrera demain dans le port de Séleucie. »

1. P. Perdrizet, *Syriaca*, § 3 (*Rev. archéol.*, 1898, I, p. 41-9) ; à sa nomenclature, il faut maintenant ajouter : L. Jalabert, *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1905, p. 173-4 : [d.] m....i Bassi, mil(itis) [cl(assis)] prael(oriae) Misenensis, [nati(ione) P]hryx, lib(urna) Virtute, (triere) Tauro...

2. Perdrizet, *ibid.*, p. 45-6.

3. La nouvelle inscription, mentionnant la « *liburne* » *Virtus*, ne contredit pas cette hypothèse, mais elle est sans doute d'une autre époque, car cette similitude de nom aurait pu créer une confusion. Malheureusement, les autres monuments qui citent cette liburne et la trière *Taurus* ne permettent aucune datation ; l'un d'eux seulement (*Corp. inscr. lat.*, X, 3397), qui signale un M. Aurelius ..., est probablement du III^e siècle. — Voir *infra*, à propos du creusement de la grande galerie.

sinon en permanence, du moins à courts intervalles, des bâtiments de guerre mouillés dans le port de Séleucie. La Syrie était province impériale, et dans les eaux voisines les pirates ne cessèrent de se montrer; ils donnèrent encore des préoccupations à Sévère Alexandre. La flotte syrienne pouvait être insuffisante en cas de vive alerte, et une division prétorienne mettre bien du temps à venir, car l'état de la mer rendait très variable la durée du trajet. Cicéron parle d'une traversée de vingt-huit jours de Séleucie à Brindes¹.

Séleucie fournit-elle elle-même beaucoup de marins? Nous ne connaissons que *Seleucus, natione Seleuciensis, miles clas. pr. Misenatium*, dont l'építaphe a été trouvée en Campanie², et il s'agit sans doute de Séleucie sur l'Oronte. Les relations de cette ville avec Athènes nous permettent de songer à elle à propos de trois petites inscriptions attiques³. Nous ne savons pas dans quelle mesure la population de Séleucie essaima au dehors; un seul témoignage n'est pas douteux⁴. Une inscription d'Amorgos⁵, du 1^{er} siècle avant notre ère,

1. *Ad Attic.*, XI, 20, 1 : XVII K. Septembres uenerat die XXVIII Seleucea Pieria C. Triboni libertus.

2. *Corp. inscr. lat.*, X, 3487.

3. *Corp. inscr. att.*, III, 2897 a : Γαλάτης Μενάνδρου Σελευκ[εύς]; 2898 : Ἡράκλειτος Ἡρακλέωνος [Σ]ελευκεύς; 2899 : Στέφανος Μενελάου Σελευκεύς.

4. *Inscr. gr. Sic. Ital.*, 934 (Ostie) : Μάρως Σελεύκου Σελευκεύς Πιερίας.

5. *Bull. corr. hell.*, VIII (1884), p. 444, n° 10 = Dittenberger, *Syll.*², 472.

constate l'attribution du droit de cité à un Σελευκῆ, appelé Sérapiion, fils du métèque Dionysios et d'une femme d'Amorgos. On peut songer à Séleucie du Calycadnos, mieux encore à Séleucie de Piérie.

Comme célébrité, nous n'avons à citer que le médecin d'Antiochos III, Apollophane, qui le décida à reprendre la ville en 219, et apporta à la science médicale quelques contributions notables. Enfin, lors de la révolte de Palmyre en 272 de notre ère, l'Égypte se souleva de même, à l'instigation d'un « Grec de Séleucie », Firmus, riche commerçant établi à Alexandrie et en relations d'affaires avec Palmyre¹. Ce dernier renseignement conduit à supposer qu'il s'agit encore de la Séleucie maritime, voisine de l'Oronte².

En arrivant à l'époque romaine, nous sommes entrés dans la période de plein développement de Séleucie; le moment est venu d'en présenter la description topographique avant d'en suivre les destinées finales³.

1. Hist. Aug., V. *Firmi*, 3, 1.

2. Ajoutons un témoignage tardif (African. = Euseb., I, 218), d'après lequel un certain Dionysos, de Séleucie (?), fut, par un déni de justice, proclamé vainqueur d'un concours, aux jeux Olympiques de 149 ap. J.-C. (G.-H. Fœrster, *Olymp. Sieger*, Programme 545 de 1892, Zwickau; n° 704).

3. J'ai donné au *Bull. corr. hell.*, XXVI (1902), p. 164, la bibliographie du sujet. Il me reste à ajouter la brève narration sans importance de Poujoulat (*Corresp. d'Orient*, Paris, VII (1835), p. 198 et suiv.), quelques notes de W. F. Ains-

Le Casios, plusieurs fois cité, est le massif qui domine la rive méridionale de l'Oronte¹; c'est la continuation de l'Amanus, à travers lequel le fleuve a creusé sa vallée inférieure. La partie de cette chaîne, à laquelle s'adossait Séleucie, s'appelait le Coryphée (aujourd'hui *Djebel-Mouça*). Les deux versants, malgré cette coupure, ne faisaient qu'un dans la pensée des anciens, et l'on voit par les monnaies que les cultes du Casios avaient été étroitement rattachés à la vie reli-

worth, *A personal narrative of the Euphrates expedition*, Londres, 1888, II, p. 400-404. Renan (*Saint Paul*, p. 2-3) a visité Séleucie, mais s'est borné à copier les inscriptions rééditées par Waddington (*Inscr. de Syrie*, 2714 à 2719). Le P. Bourquenoud avait déjà utilisé la description de C. Ritter, *Erdkunde*, XVII, 2 (= *Erdkunde von Asien*, VIII, 2, 3), p. 1238-74; celui-ci a reproduit ailleurs (*Abhandl. der Berlin. Akademie*, 1854, p. 359-63, pl. II) le plan, assez approximatif, du capitaine Allen, qui ne comprend que la basse ville. Celui de Pococke (*Description of the East*, Londres, II, 1745, pl. xxv, p. 183) est de la plus haute fantaisie. Le P. Bourquenoud n'en a entrepris aucun (*Études... publ. par les PP. de la Compagnie de Jésus*, 1860, p. 403-426, 583-612); ses orientations ont dû être prises avec une mauvaise petite boussole, car elles sont généralement erronées. On peut cependant suivre ses indications, utiles en ce qu'elles signalent quelques restes antiques, disparus depuis son séjour, qui date de 1860 au plus tard. Le mien est de 1901. Le plan annexé à cette étude me permettra, dans bien des cas, d'être plus bref; j'y renverrai, au lieu de décrire longuement ce qui peut aussi bien être « vu ». Il est à l'échelle de 1/8000 et orienté exactement nord-sud.

1. Il y a des récits légendaires à son sujet dans Pline, *H. N.*, V, 22, 80.

gieuse de notre cité¹. Le Casios protégeait un peu la ville au sud; le Coryphée, dont la plus grande hauteur atteint 870 mètres au nord de Séleucie, la garantissait de cet autre côté². Au sommet des murs, près de *Kabaklié*³, l'altitude est de 322 mètres.

Au pied des pentes abruptes, le fleuve a charrié des alluvions étalées à cette heure en segment de cercle; la plus grande partie s'est déposée du côté nord⁴. Cette plaine, où se pressent les habitations modernes⁵, constitue un jardin d'une rare fertilité⁶; l'étendue en était probablement moins

1. Le Zeus Casios figure sur les pièces de Séleucie, tout comme le Zeus Kéraunios; cf. Wroth, *op. laud.*, p. LXXI et suiv.

2. Un résident anglais à *Soueidieh*, Neale, a remarqué que, dans l'angle de la vallée, autour du port, à l'abri des vents, règne un climat tel qu'on a pu, sous ses yeux, implanter là des produits tropicaux (cf. Ritter, p. 1267).

3. Bourquenoud, qui aura mal entendu le nom, écrit *Baglin* (p. 418). *Kabaklié* a une centaine d'habitants, tous musulmans; il est traversé par le chemin qui conduit directement de *Kaboucié* à Antioche, par *Koderbeg*, sans descendre dans la plaine.

4. Cela tient, sans doute, à l'existence d'un courant marin sud-nord, que M. Toselli m'a signalé, et qui, sous l'influence des vents dominants de l'ouest, a dû contribuer beaucoup à l'ensablement du port; les anciens ne l'auraient pas remarqué.

5. Ce sont ces rectangles noirs éparpillés sur le plan.

6. J'ai donné sur *Soueidieh* quelques impressions, avec vues photographiques, dans le *Tour du Monde* du 25 mars 1905 (où l'on a imprimé par erreur Casios au lieu de Coryphée). Les habitations de cette plaine ne forment pas une agglomération; néanmoins un nom unique les désigne :

grande dans l'antiquité que de nos jours. D'ailleurs, l'enceinte n'en englobait qu'une part insignifiante; Grecs et Romains avaient en vue, non une exploitation agricole, mais l'établissement d'un marché et d'une place forte.

Derrière cette plaine, les premiers contreforts de la montagne marquent un ressaut très accentué, d'une soixantaine de mètres d'élévation¹; au delà, la pente diminue, tout en restant assez raide². Ce ressaut serait naturellement infranchissable, si trois torrents n'y déterminaient des sillons bien nets. Les deux extrêmes, courant en dehors des murs, sont très visibles sur le plan; celui du milieu, moins considérable et intermittent, car il prend naissance dans la ville même, et non dans les hauteurs de la montagne, franchit le contrefort à côté du troisième, situé à l'est; il est en contre-bas du chemin conduisant aujourd'hui à *Kaboucié*; les deux derniers aboutirent toujours hors de l'enceinte; le premier, à l'ouest, fut dévié par la grande galerie que nous étudierons plus loin.

Moughaier, écrit Bourquenoud; *Moghraragik* (région des grottes), selon la transcription de M. Toselli; il n'y a là guère plus de 150 habitants, presque tous ansariéhs, répartis en familles, dont chacune possède un petit enclos.

1. Cf. la photographie, malheureusement trop retouchée, du *Tour du Monde*, p. 141.

2. Longueur maxima de la ville : près de 4 kilomètres; différence d'altitudes : près de 320 mètres; moyenne de pente : 8 ‰.

Ce brusque ressaut séparait la ville basse de la ville haute, celle-ci peut-être moins peuplée, mais d'une superficie incomparablement plus vaste. La longueur totale de l'enceinte, dit Ritter (p. 1249), est de plus de six milles anglais (9,660 mètres); en réalité, je trouve 12 kilomètres $1/2$, en tenant compte des moindres sinuosités. Le tracé en a été dessiné de façon à profiter des deux principaux torrents comme d'un fossé naturel, derrière lequel on a adopté le niveau qui offrait les variations les moins soudaines.

Le plan fait voir très clairement ce que Bourquenoud indique en termes confus (p. 413-414) : entre la plaine côtière et *Kaboucié*, la topographie est des plus capricieuses; au-dessus de ce village¹, au contraire, commence une pente générale nord-sud, assez régulière et entaillée seulement par de petits ruisselets parallèles².

Nous commencerons par la haute ville, en menant de front l'étude du mur même, des portes et des ouvrages qui défendaient l'enceinte.

On n'entre plus aujourd'hui dans la ville haute par la porte qui était la plus importante dans l'an-

1. Très resserré et peuplé uniformément d'Arméniens (800 habitants environ).

2. On ne saurait rien affirmer de la répartition des demeures antiques dans la haute ville; la présence de quelques inscriptions peu volumineuses, donc faciles à déplacer, que j'ai copiées à *Kaboucié*, ne saurait être un argument. Ce village est en effet très mal situé, dans une sorte d'entonnoir, d'où l'on n'a vue que sur le sud-ouest.

tiquité, je veux dire celle où le torrent médian avait tracé un passage. Le chemin actuel de *Kaboucié* coupe l'enceinte en un point que nous nommerons porte A ; c'est ici la porte que Bourquenoud, si je le comprends bien, appelait *Bab-el-Kils*¹. Comme on le voit par le plan, deux sentiers conduisaient à cette ouverture : l'un (a) y montait en escaliers, à larges degrés inclinés, et partait du faubourg ; l'autre (b), taillé plus profondément dans le roc, communiquait avec la porte suivante (B), située plus au nord, après un lacet aujourd'hui encombré de pierrailles. On devine l'utilité de cette disposition : la communication entre les deux quartiers de ville qui avoisinaient respectivement les portes A et B se faisait plus facilement hors des murs que par l'intérieur, où il aurait fallu descendre un ravin abrupt, puis traverser un torrent parfois infranchissable à gué, et dont les violences soudaines ne permettaient pas d'y jeter un pont.

Bab-el-Kils n'est qu'une grande arche s'ouvrant dans le mur d'enceinte et paraissant, au premier coup d'œil, avoir renfermé une porte à coulisse. Bourquenoud a décrit (p. 414) cette particularité curieuse : dans le rocher, à côté du chemin, est

1. Ce qui signifie « porte de la chaux ». Les ruines du périmètre sont pour les habitants une véritable carrière ; ils en extraient des blocs, et elles leur fournissent même de la chaux. Au-dessus de la porte en question, j'ai aperçu deux ou trois fours à chaux qui alimentent les entreprises de la plaine.

pratiquée fort habilement une entaille étroite et profonde, dessinant un quart de cercle. Il est vraisemblable qu'elle « servait de point d'appui aux barres de la porte quand on la fermait et de lieu d'entrepôt quand elle était ouverte. Peut-être était-elle destinée à recevoir l'un des battants ». Mais alors que faisait-on de l'autre? Vu la forme de l'entaille, on pouvait y insinuer une barre par un mouvement de rotation; en effet, il s'est produit, au cours des temps, un changement de niveau au passage de la porte. Vers ce point, le mur d'enceinte, dans son état actuel, atteint à l'extérieur cinq mètres et plus au-dessus du sol; le parement intérieur est entièrement caché par les terres alluviales qu'il a arrêtées. A cette entaille, une autre peut-être correspondait en sens inverse dans une partie du roc aujourd'hui enfouie¹.

Ce passage n'était défendu du côté sud que par un redan, qui épousait une saillie du rocher. Quelque 300 mètres plus au nord s'offre alors l'ouverture livrée par le torrent (B). Son lit était taillé dans le roc à cet endroit, et les eaux disparaissaient sous terre. Là était, je crois, la porte que Bourquenoud appelle *Bab-el-Mina*² (« porte

1. Je n'ai pu songer à entreprendre, là ou ailleurs, la moindre fouille d'exploration; mes lettres viziriennes ne l'autorisaient pas, et surtout j'en aurais été empêché par un notable tout-puissant, marchand d'antiquités, et qui se réservait le monopole des richesses cachées dans le sol de Séleucie.

2. Toutes ces dénominations : *Bab-el-Mina*, *Bab-el-Kils*,

du port »). Elle est encadrée de deux tours rectangulaires; à côté, une tour isolée, de même forme, et sise à un niveau supérieur, la protégeait, dominant le confluent du torrent ci-dessus et de celui de *Kabaklié*.

Solidement construite, défendue déjà sur le front par une fortification supplémentaire, la porte B l'était encore en arrière par un bâtiment (C) qui, dit Bourquenoud, s'appelle *El-Knissé*¹. Sa porte d'entrée était au nord-est, et ainsi, pour y pénétrer, les assaillants, ayant déjà forcé la porte B, auraient dû faire le tour de ce petit fort, subissant plus longtemps les coups des défenseurs².

A partir de là, le mur d'enceinte revêt un aspect qui appelle, sous la plume de Bourquenoud, la qualification de style *cyclopéen*. C'est en effet l'appareil polygonal irrégulier, en gros blocs, qu'il était facile de se procurer sur place, et qui ne

« porte d'Antioche », « porte du Marché », ont été employées à tort et à travers; les habitants actuels ne s'en servent guère. Le plan d'Allen place la « porte d'Antioche » à deux kilomètres de la ligne des murs, en un point où je n'ai pas remarqué de ruines, pas plus que M. Toselli, qui connaît la contrée depuis plus de quarante ans.

1. P. 416. Ce nom n'était pas davantage employé en 1901; il signifie « l'église », ce qui s'explique par les proportions allongées de l'édifice. Bourquenoud, avec grande raison, y voit une construction militaire; mais on ne saurait avec lui parler d'une tour; c'est un fortin, dont on ne peut aujourd'hui dire la hauteur primitive.

2. Cf. Bourquenoud, p. 416, pour la description des matériaux, et le petit croquis qu'il donne p. 610.

sont d'ailleurs que les deux parements d'un corps formé seulement de petites pierres et de chaux. Que cet appareil remonte aux premiers temps de la ville, au début du III^e siècle, c'est assurément possible; il ne l'est pas moins qu'il date des Romains, ou même d'une réfection des Byzantins. Le marquis de Vogué en a retrouvé en Syrie bien des exemples, auxquels les inscriptions assignent une date tardive.

Le torrent de *Kabaklié*, qui se tient à une distance moyenne de 300 mètres du mur est, a des rives généralement très escarpées et un lit extrêmement étroit qu'arrivent à obstruer temporairement les énormes blocs qu'il y roule après les averses. La défense naturelle était rassurante sur ce secteur et les fortifications n'avaient pas besoin d'ouvrages multipliés. Pococke dit le contraire, par je ne sais quelle aberration¹. « Il y a hors des murailles, du côté du levant, une descente rapide d'environ cinquante à soixante pieds de hauteur; mais, comme la ville était extrêmement faible de ce côté-ci, on la fortifia d'une double muraille, dont l'extérieur était bâti de grosses pierres et avait dix pieds d'épaisseur, l'intérieur de pierres de taille, avec des tours carrées, espacées d'environ cinquante pas. » Je n'ai rien constaté de ce

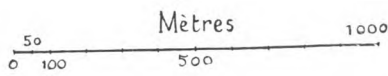
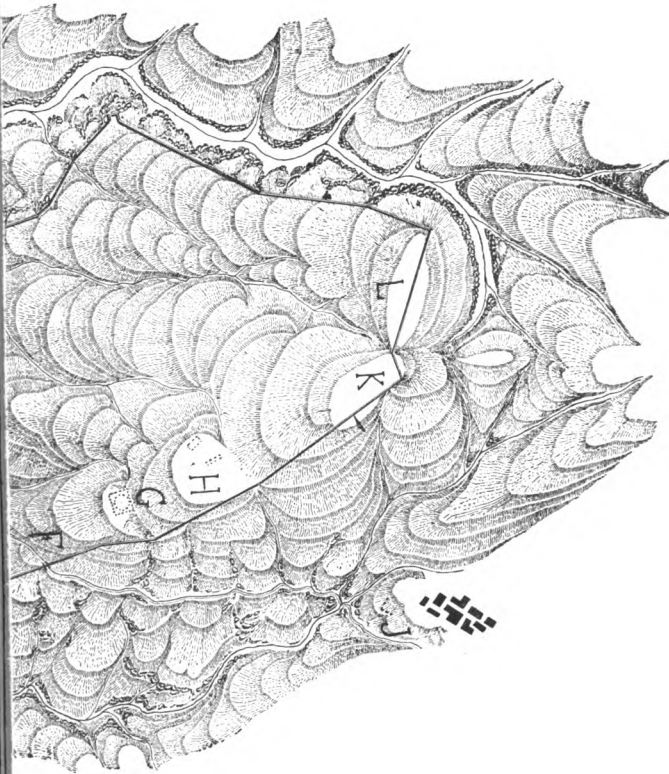
1. *Description de l'Orient et de plusieurs autres contrées*, trad. de l'anglais par M. *** , Paris, 1771, IV, ch. xxii : *De Kepsé ou de l'ancienne Séleucie de Piérie* (extrêmement confus); cf. p. 48.

double mur, et Bourquenoud ne le mentionne pas¹. En fait de tours, je n'en ai observé qu'une (D), destinée à renforcer l'angle dessiné par le mur, au point où il se rapproche le plus du torrent qui lui sert de fossé. Derrière elle, à quelque 400 mètres, se dresse un promontoire sur lequel s'élevaient des constructions fort ruinées (E), dont on ne saurait dire la destination². Il est peu probable qu'elles aient eu une valeur stratégique.

Le chemin actuel de *Kaboucié* à *Kabaklié* emprunte une ligne de niveau assez régulier; à l'endroit où il franchit le périmètre se rencontrent à terre les débris informes d'une autre porte (F), dite *Bab-el-Haoua* (« porte de l'air »), en raison de la brise fraîche qui y souffle presque constamment. Au delà, la grande muraille semble avoir été l'objet d'importantes réfections, car l'appareil polygonal n'y a plus la même physionomie qu'un peu plus bas. Tout auprès, sur un petit plateau, pour partie artificiellement nivelé, s'élevait une construction qui affectait une forme circulaire, sur soubassement carré (G); de puissantes colonnes

1. Il dit seulement : « ... Jusqu'à *Bab-el-Haoua*, ce n'est plus, pour ainsi dire, qu'une ligne de ruines sur laquelle le voyageur peut marcher commodément. Le ciment m'y parut en maints endroits friable. C'est peut-être une des raisons de tant de décadence » (p. 417). Par places cependant, la paroi est taillée dans le rocher et atteint jusqu'à 4^m50 d'élévation.

2. Ce sont celles sans doute que Bourquenoud désigne par ces mots (*ibid.*) : « A quelque distance de là, je découvris les ruines d'un palais, entourées de ronces et d'épines. Le mur inférieur est de style cyclopéen. »



de granit, qui y avaient été employées¹, indiquent un édifice d'apparat, palais du souverain, ou temple. Cette dernière hypothèse est plus vraisemblable, et la forme indiquerait l'époque romaine.

A une altitude supérieure de 15 mètres environ, quoique à faible distance, se trouve un autre plateau naturel (H), dont la situation favorable a dû être utilisée pour l'acropole; c'est ce que les habitants appellent *El-Qalât* (le château fort). Ce nom nous est une preuve que les restes ont été jadis beaucoup plus considérables qu'aujourd'hui, où ils se réduisent à un pan de mur, de forte épaisseur, et aux débris d'un bâtiment rectangulaire. Ce centre de la défense dans la haute ville

1. Bourquenoud en a remarqué trois (p. 420); il n'en demeure plus qu'une en place; les deux autres ont été rou-
lées à *Kaboucié* pour servir à la reconstruction de l'église. Le missionnaire, d'autre part, a laissé quelque confusion se glisser dans ses notes : étant donné son itinéraire, il a commis une interversion entre cette ruine et la suivante (*El-Qalât*). Près de ces colonnes, il y a une cinquantaine d'années, un paysan déterra la statue décapitée, en marbre blanc, d'un personnage « vêtu » (Ritter, p. 1267). C'était sans doute une statue d'empereur, dont on changeait la tête à chaque nouveau règne; la statue fut cassée et servit de matériel de construction, comme toutes les œuvres d'art exhumées à *Soueidieh*, ainsi irrémédiablement perdues. On regretterait par-dessus tout la statue en bronze de Séleucos, mentionnée par Pline (*H. N.*, XXIV, 73) sans indication de lieu, et qui était attribuée à Bryaxis. « Tout fait penser qu'elle était à Séleucie même, » dit S. Reinach (*Cultes, mythes, loc. cit.*, p. 351).

couvrait à la fois la dépression de *Kaboucié* et la route montagnaise d'Antioche.

Un avant-fort (J), destiné à soutenir une première résistance, avait en outre été bâti, hors de la ville, en murs formidables, au pied du village moderne de *Kabaklié*, à un kilomètre environ de *Bab-el-Haoua*; deux côtés seulement du quadrilatère sont maintenant reconnaissables.

Bourquenoud, dont les orientations sont inexactes, ou tout au moins peu claires, en ce qui concerne les parties les plus élevées de l'enceinte, fixe l'emplacement de l'acropole uniquement sur les deux petits plateaux du sommet (K, L), dominant la vallée, plus large ou moins profonde, par où l'on va sans difficultés d'une tête de torrent à l'autre. Je croirais qu'elle avait une étendue plus considérable et comprenait, outre deux lignes de murs assez espacées pour recevoir des constructions, dont les restes sont encore visibles, trois forteresses principales établies sur les trois plateaux (*El-Qalât* étant le troisième). Ici, il est certain que des tours s'élevaient de distance en distance, mais tel est depuis de longues années l'envahissement des broussailles, qu'on ne peut explorer les ruines de bâtiments et les amoncellements de terre qui les recouvrent. On retrouve du moins, çà et là, de grosses pierres parallélépipédiques qui entraient dans la construction des murs; la taille paraît en avoir été particulièrement soignée du côté de l'acropole.

De là au sud-ouest, le périmètre est par endroits plus difficile à suivre; sur certains points, le roc lui-même a été taillé en muraille; ailleurs, le rempart a notablement souffert du voisinage de *Kaboucié*, dont les habitants arrachent sans cesse des blocs à l'enceinte pour élever leurs demeures. C'est généralement une simple trace qu'il est permis d'observer¹. A son extrémité sud-ouest, le mur descend en droite ligne la déclivité rapide du Coryphée; arrivé au pied, il franchit (en MM) l'ancien lit du torrent de *Kaboucié* avant sa déviation, puis serpente encore au flanc du coteau qui fait vis-à-vis, et vient buter (en N) contre le pourtour du port intérieur. De là jusqu'à la mer, les contreforts de la montagne sont une protection suffisante.

Il importe de remarquer que la ville basse et la haute ville étaient entièrement séparées et que, la première une fois prise, un nouvel assaut était indispensable pour s'emparer de l'autre. Les dernières pentes du Coryphée, devant la plaine, sont, ai-je dit, extrêmement abruptes, inaccessibles; en

1. Parvenu là, j'ai beaucoup de peine à me reconnaître dans la description de Bourquenoud; son récit saute d'un sujet à l'autre, et ses transitions ne permettent de rien comprendre à l'itinéraire qu'il a suivi. Il semble du moins que, de son temps, les restes des constructions antiques étaient beaucoup plus considérables que lorsque je les visitai. Il signale que « dans l'espace intermédiaire entre le sommet et la demi-lune (où était creusé le port), un monceau informe de ruines semble annoncer qu'il y avait là une tour » (p. 423). Je n'ai rien vu de tel.

un point, cependant, il a paru nécessaire d'ajouter à la défense naturelle. Les voyageurs qui m'ont précédé n'ont pas remarqué que, vers l'endroit où l'enceinte se rapproche le plus du torrent de *Kaboucié*, soit en O, elle bifurque : l'un des deux murs poursuit à peu près directement vers le port ; l'autre, d'un type presque pareil, s'en détourne vers le midi et semble devoir rejoindre la porte A ; je ne sais pourquoi, un peu plus loin, il se coude brusquement à angle droit et cesse bientôt après. Il y avait là un barrage de deuxième ligne. Quant aux ruines informes, un peu en contre-bas (P), dont on pillait justement devant mes yeux les grosses pierres de taille, elles n'ont pu avoir, vu leur position, non dominante, dominée, une utilité stratégique.

Le passage entre les deux villes s'opérait par un unique sentier que Bourquenoud a très exactement reconnu pour le chemin indiqué par Polybe, et qui ne se trouvait jusqu'ici marqué sur aucun plan ; on en peut suivre maintenant les méandres, qui répondent parfaitement à la description de l'auteur grec. Cette voie est en effet taillée de main d'homme ; les degrés se succèdent à des distances inégales, et le relief impose les plus capricieux détours, jusqu'à ce que la pente devienne franchissable. A cet endroit, un nouvel obstacle devait être dressé. On ne voit pas bien si un parapet couronnait la crête du précipice ; mais, du moins, il y avait là une porte fortifiée

(R). On y remarque encore de gros blocs taillés ; par intervalles, ils semblent former un corps de muraille, qu'on dirait élevé à sec, sans chaux ni ciment quelconque ; cette ligne de fortification pouvait faire front sur près de 500 mètres. Puis le chemin, qui devait en gros se confondre avec celui d'aujourd'hui, se prolongeait devant un poste militaire que signalent quelques ruines (S), et, au delà, entre une construction rectangulaire (T) et un mur terminé dans le haut par un bastion carré (V).

Passons maintenant à la ville inférieure, où l'on arrivait d'Antioche, en plaine, par une voie pavée dont le dallage subsiste encore de loin en loin.

Au départ du rocher, au midi, l'enceinte, poursuivant vers le port, décrit d'une façon générale une demi-circonférence ; les murs se réduisent aujourd'hui à une ligne de décombres ; mais celle-ci est très nettement marquée, parce que les habitants de *Moghragagik* l'ont conservée en bordure du chemin principal qui relie leurs petites propriétés. Certainement, ce secteur était des plus solidement fortifiés, parce que la ville était de ce côté très vulnérable ; les murs forment des coudes, des angles brusques qui montrent qu'on avait multiplié les bastions, les points d'observation et de défense rayonnante. Le réduit principal est un monticule, dont le contour est épousé par la ligne des murs ; puis celle-ci vient longer le port intérieur et border le chenal qui condui-

sait à l'avant-port et à la mer; une forte tour (Y) dominait tout le bassin au sud (fig. 1).

L'unique porte (Z) entre le port et le rocher¹ était exceptionnellement puissante, du moins dans son dernier état, comme le montre le plan que j'en ai levé². Les hachures indiquent les pans de

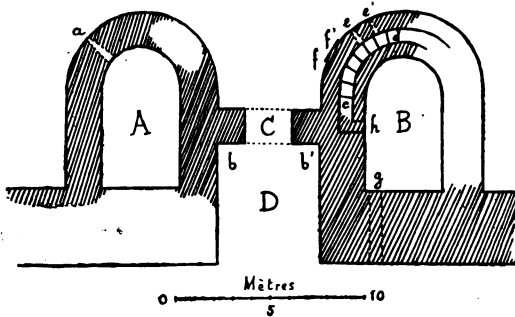


FIG. 1. — SÉLEUCIE DE PIÉRIE. PORTE DU MARCHÉ.

murailles dont il reste au moins des traces sur le sol. L'enceinte elle-même mesurait là environ $\frac{1}{4}$ mètres d'épaisseur; elle s'interrompait, laissant

1. Bourquenoud la décrit trop brièvement : « ... une haute construction cintrée, dont l'arcade couvre le sol de ses débris; les murailles de soutien subsistent encore en partie. » Il l'avait entendu appeler *Bab-Antakié*. D'autres disent « porte du Marché »; nous retiendrons ce dernier terme, qui ne prête à aucune équivoque.

2. Il y a naturellement un peu d'approximation dans quelques-unes des mesures, car l'ensemble est passablement ruiné, et l'éboulement des pierres, la libre croissance des broussailles me causaient bien des difficultés.

une ouverture (D) de 5^m50, surmontée d'une voûte dont on ne voit plus que l'amorce au flanc de la tour A. Ce passage entre les tours était resserré de moitié (en C) par deux puissants contreforts (b, b'). Les tours étaient construites en gros blocs taillés mesurant en moyenne 0^m50 de hauteur et largeur sur une longueur double. Elles n'étaient point semblables : B, plus massive, offrait dans son épaisseur un étroit escalier (c, d), dont il subsiste quelques marches, où l'on accédait sans doute par la porte basse (h), et prenant jour sur l'extérieur par de petites meurtrières. Tout auprès des deux qui subsistent (e, e'), j'ai observé la base d'un pilastre (f, f'), et ses deux arêtes étaient visibles jusqu'au sommet de la partie encore debout de la tour B, atteignant à 7 mètres à peu près ; il faut en conclure que j'avais devant moi la base même de la tour, et que le niveau du sol, en cet endroit, ne s'est guère exhaussé. Entre la ville et la chambre pratiquée dans la tour, il devait y avoir un couloir de communication ; mais je n'en ai pu apercevoir qu'une extrémité voûtée (en g). Quant à la tour A, je ne sais par où l'on en gagnait les étages supérieurs ; c'était peut-être par la tour voisine ; je n'ai remarqué qu'une meurtrière (a) s'ouvrant de quelque 70 centimètres sur l'intérieur, de 12 à 15 seulement sur la campagne. Cette dernière tour est, du reste, bien plus ruinée que la tour B.

A l'intérieur de la basse, comme de la haute

ville, on avait édifié bon nombre de monuments¹, dont il ne subsiste à peu près rien. Selon Bourquenoud (p. 584), « non loin du port [à l'est] s'élève, en forme de colonne, une construction de briques et de ciment, perforée dans le sens vertical. Elle faisait sans doute partie de quelque appareil hydraulique, et je crus reconnaître près d'elle les traces d'un bassin destiné à fournir les vaisseaux d'eau douce ». L'hypothèse est douteuse, car cette ruine appartient à un vaste ensemble de décombres (Γ), en partie déblayé pour une plantation de mûriers, et d'où l'on a retiré une grande quantité de débris d'œuvres d'art qui ont été dispersés : des statues², des bas-reliefs et des colonnes de grandes dimensions, en marbre vert, qui permettent de s'imaginer quelque grande rue centrale à ἔμβολος, à la mode syrienne, ou de songer aux portiques qui entouraient l'agora, forcément voisine du port. Bourquenoud signale aussi, « sur le bord immédiat du port, plusieurs magasins en voûte, qui devaient servir d'entrepôts pour les marchandises ». Ils ont depuis lors disparu ; peut-être étaient-ce plu-

1. Polybe déjà, à propos du siège, y fait allusion (V, 59) :
κεκόσμηται δὲ καὶ ναοὶς καὶ ταῖς τῶν οἰκοδομημάτων κατασκευαῖς
ἐκπρεπῶς.

2. Le dieu-fleuve était encore, en 1901, au même endroit qu'au temps de Bourquenoud ; je l'ai publié dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, Mémoires 1901 [1903], p. 117 et suiv.

tôt des νεώσοιχοι pour l'hivernage des vaisseaux de guerre¹.

Dans la ville même on a retrouvé, toujours vers le même endroit, quelques cippes funéraires; mais ce sont des exceptions rares; les tombeaux étaient en dehors des murs, tout près du périmètre. Il y avait surtout deux nécropoles, l'une au sud, dans le voisinage de *Bab-el-Kils*, la seconde de part et d'autre du grand canal de déviation; enfin, quelques tombes étaient en bordure du chemin de *Kabaklié* à *Kaboucié*. Bourque-
mond a décrit longuement² les grottes funéraires: ce sont généralement des chambres voûtées, creusées dans le roc, entourées de sarcophages façonnés de même, et au-dessus desquels la pierre s'évide en *arcosolium*.

Une imagination en délire peut seule chercher dans les plus spacieuses et les plus régulièrement disposées les « tombeaux des rois » (Δ)³. Elles sont à peu près dépourvues du moindre ornement⁴ et très certainement de basse époque

1. Ou bien ce seraient les seuls vestiges connus des ἀποσπάσεις, ἐξαιρέσεις, *receptacula*, mentionnés par les auteurs; cf. Ardaillon, *op. laud.*, p. 59 et suiv. — Signalons particulièrement les magasins voûtés de Césarée en Palestine (Jos., *Bell. Iud.*, I, XXI, 7, Niese).

2. P. 598-605; développements aventureux sur le « style phénicien de l'immense majorité de la nécropole ».

3. Cf. Bartlett, ap. Carne, *Syria*, II, p. 76.

4. Rares exceptions, citées par Perdrizet et Fossey (*Bull. corr. hell.*, XXI (1897), p. 78, 86).

romaine¹; encore la paléographie d'une inscription mutilée, dans le tympan d'un fronton, — à défaut du texte, très douteux, — supposerait-elle les IV^e-V^e siècles.

Au sud-est, les sarcophages à l'air libre prédominaient sur les grottes; souvent aussi, ils étaient simplement creusés dans la roche, et on posait au-dessus un couvercle mobile. Pas de marbre, rien que la pierre du Coryphée, géométriquement ravalée et n'offrant que des moulures insignifiantes².

Les marins de la flotte de Misène paraissent avoir été enterrés près de l'enceinte et au pied du rocher³.

Cette double nécropole n'en ferait qu'une sans l'interruption qu'elle subit dans la ville basse; le grand ressaut du Coryphée a pourtant aussi été entaillé; mais ces autres grottes servaient de demeures à des vivants, non aux morts; l'une d'elles, auprès de l'escalier en zigzags, est bien curieuse (II) (fig. 2) et remonte sans doute aux

1. Païennes peut-être à l'origine, puisque, sur l'une d'elles, on a vu un « repas funèbre » (*ibid.*).

2. Guirlandes banales, bucrânes grossiers; voir des spécimens dans Bourquenoud, p. 603, et Chesney, *Expedition for the Survey of Euphrates*, Londres, 1850, I, p. 430. Sur une hauteur, un ensemble de ruines (A) marque peut-être des tombeaux construits comme des mausolées ou un sanctuaire suburbain.

3. En E, où M. Toselli me dit qu'ont été trouvés les cippes publiés par Perdrizet et Fossey.

temps héroïques du christianisme. Elle servait d'église; un artisan y a sculpté au ciseau une véritable chaire (d), où le prêtre accédait par une ouverture surbaissée (c), au sommet d'un escalier (de bois?) appliqué contre la paroi, selon la rainure qui s'y voit encore (a, b). A gauche de

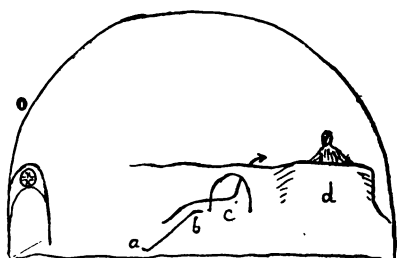


FIG. 2. — SÉLEUCIE DE PIÉRIE. ÉGLISE DANS UNE GROTTÉ.

cette chambre, une porte, surmontée d'une croix, conduit à une autre pièce, où se trouve un *arcosolium*; mais aucune cavité n'est creusée au-dessous, et la destination nous échappe.

De la ville marchande, il reste à étudier l'essentiel, le port. Celui que nous voyons est-il bien le port primitif? Très vraisemblablement non.

1. Il devait être assez étroit à l'origine. Cf. le papyrus de Gourob, col. II, 18-19 : ... [ἐμ]θάντες εις τσαύτας ὄσας ἤμελλ(ε)ν ὁ ἐν Σελευκει[αι] μὴν δέξασθαι. Il est bien tentant de rapprocher col. I, 24, et col. II, 4-5 : [... ἔχοντες πέντε] σκάφη παρεκόμισαν εις Σελεύκειαν. Cinq navires seulement pour affronter un port qui était au pouvoir de l'adversaire! Peut-être ne contenait-il à ce moment aucun bâtiment de guerre syrien.

Détail où personne encore ne s'était arrêté¹, au point où le mur touche à la périphérie du bassin, un deuxième rempart (Σ), non moins solide, s'en détache et se profile perpendiculairement à la mer; deux tours ruinées rectangulaires (c, d) y étaient accolées; peut-être même y en avait-il d'autres plus loin, mais elles ne sont pas visibles. Une seconde ligne de murs enfin (Σ') paraît avoir été construite à 100 mètres en arrière. Ces deux murs ne sont point exactement parallèles, mais au contraire convergent vers la mer. M. Toselli suppose qu'ils encadraient l'ancienne entrée du port. C'est possible, même probable; le terrain, en cet endroit, accuse une dépression où s'est creusé un petit cours d'eau intermittent et sinueux qui forme devant la mer une lagune.

Une autre hypothèse de M. Toselli rendrait compte de l'existence d'un petit mur (Φ), sans cela peu explicable. Il pense qu'aux premiers temps, peut-être même encore lors du siège de 219, le port occupait un bas-fond qui, aujourd'hui, a la cote d'altitude la plus faible de toute cette région et forme un marécage, où les eaux jaillissent du sol et se déversent par un petit émissaire, que les habitants doivent souvent remettre en état; le mur Φ en aurait été la limite nord et il aurait eu pour borne sud un autre rempart, hors

1. Pococke (*ibid.*, p. 51) dit seulement : « Ce bassin [le port intérieur] était fortifié du côté du midi par une muraille d'environ un demi-stade de longueur, flanqué de tours de distance en distance. » L'interprétation n'a guère de sens.

de la dernière enceinte, et dont on voit les restes en Ψ . Pour étendre le bassin vers l'ouest, il aurait fallu au contraire enlever un cube de terre dont les déblais auraient précisément produit le mamelon X. Le chenal $\Sigma\Sigma'$, fâcheusement orienté, dut être ensablé de bonne heure, mais on ne saurait certes dire quand et alors fut pratiqué celui dont le plan donne la physionomie (fig. 3)¹.

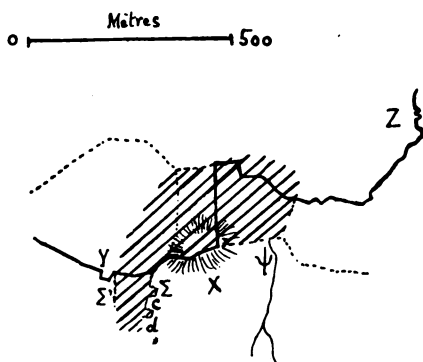


FIG. 3. — SÉLEUCIE DE PIÉRIE. ANCIEN PORT (?).

Un bâtiment qui arrivait à Séleucie pénétrait d'abord dans ce qu'on nomme le port extérieur (Ω), simple relais aux jours de gros temps, dont nous ne pouvons connaître la longueur exacte, mais seulement la largeur². Il était bordé par

1. Par erreur, on a oublié d'y porter le signe Φ ; le lecteur le restituera sans peine, à l'opposé de X dont le séparent les hachures.

2. Allen l'a exagérée; elle n'est que de 130 à 140 mètres. On n'oserait préciser davantage, l'action destructive des

deux môles (χώματα, γηλαί) d'une dizaine de mètres de large; on suit le môle sud sur une longueur de 100 mètres environ; c'est de là, dans la tradition, que saint Paul fit voile vers l'Occident. Ce môle est composé de blocs formidables, tirés du rocher voisin; quelques-uns ont près de 8 mètres de long; ils étaient reliés par des crampons de fer, dont on voit encore par endroits les traces marquées par la rouille.

A l'entrée du goulet se trouve, au midi, un rocher évidé en une salle oblongue de 3 mètres sur 12 (e), dont la voûte est soutenue par des colonnes, et où logeaient, je pense, les hommes qui gardaient les portes (κλείθρα, στόματα). De l'autre côté, au pied de la montagne, deux groupes d'édifices ruinés, ayant eu une destination analogue ou servi de bureau de douane; peut-être aussi y avait-il là un poste militaire en observation, ou encore un phare élevé à l'époque romaine. En outre, des débris de marbres et de mosaïques supposent un édifice plus luxueux, probablement une église byzantine.

flots a noyé le môle nord sous un amoncellement de graviers. Cette largeur était suffisante : il ne s'agissait pas de donner asile à de nombreuses flottilles, encore moins d'offrir aux vents un large entonnoir. De plus, il fallait pouvoir fermer le port; on trouve dans les auteurs cette expression de λιμὴν κλειστός (Ardaillon, *op. laud.*, p. 33 et suiv.). L'opération se faisait sans doute à Séleucie au fond de l'avant-port, au moyen de chaînes tendues à l'entrée du goulet. Cette question est d'ailleurs liée à celle des écluses; voir *infra*.

Un chenal coudé, long d'environ 800 mètres, conduisait au port intérieur, au port proprement dit ; il est aujourd'hui presque entièrement comblé par les alluvions qu'ont déposées les eaux du canal de déviation. Quant au port, c'est un marécage qui ne sèche jamais complètement. A l'ouest subsiste la muraille qui le délimitait ; au nord, il était, comme le chenal, en contre-bas de la montagne entaillée ; à l'est seulement pouvaient se trouver les quais et les magasins.

Le port, sous sa forme dernière, avait une superficie de 16 ares environ. Chesney a émis à son sujet, sans la développer¹, une hypothèse qui mérite qu'on s'y arrête. Il a remarqué, à l'entrée du canal, des traces de gonds ; elles ne sont plus visibles, mais cela ne suffit pas à ruiner les allégations d'un observateur consciencieux comme lui. Il en a conclu que le port de Séleucie, au moins dans les premiers temps, était à écluses, et qu'ainsi on pouvait ne point s'inquiéter trop des alluvions, puisqu'il était loisible de mettre le port à sec et de refouler les détritits par une chasse d'eau.

La conjecture est hardie ; mais nous savons si peu de chose des ports anciens² qu'on n'ose l'écar-

1. Cf. *Nouvelles Annales des voyages et des sciences géographiques*, publ. p. Eyriès, A. de Humboldt, etc., 1839, II, p. 48-9 et 55.

2. Voir les rares données qu'a pu recueillir Ardaillon, *op. laud.*

ter *a priori*. Assurément, ces traces de gonds sont susceptibles d'une autre explication ; elles attestent peut-être un simple barrage établi dans un intérêt de police et de surveillance douanière. D'autre part, la différence de niveau entre la plaine côtière et la Méditerranée, sans être considérable¹, est assez sensible pour servir d'argument au lieu de soulever une objection. On comprendrait alors la trompeuse sécurité dont les Séleucides se seraient quelque temps bercés ; le torrent de *Kaboucié* avait son débouché normal sur le port même ; en hiver, les pluies de la montagne s'y déversaient ; quand cet apport devenait trop considérable, on lui donnait par l'ouverture ouest un écoulement vers la Méditerranée. Non seulement on s'en garant, on en tirait parti. Mais on n'avait compté que sur les eaux du torrent, non sur les alluvions qu'il charriait avec elles et qui obligèrent à entreprendre le grand canal de déviation.

D'un autre côté, nous avons l'indice de travaux hydrauliques fort importants, qui amenaient à la

1. Il est fort possible qu'elle ait diminué au cours des temps. Dans une conférence à l'Institut allemand d'Athènes (*Ath. Mitth.*, XXIX (1904), p. 340-363), Ph. Negrès a démontré, par des faits très soigneusement notés, qu'il se produit dans tout le bassin oriental de la Méditerranée un mouvement ascensionnel, lent, mais continu, de la mer, qui, depuis l'antiquité, a recouvert les restes de nombre d'édifices construits sur le rivage. Cette élévation, dans la Grèce propre, aurait atteint environ un mètre par millénaire. Est-il téméraire de supposer que la côte syrienne ne resta pas en dehors de ce phénomène ?

ville basse des quantités d'eau bien supérieures aux nécessités de sa consommation. Vers l'extrémité de la nécropole du sud-est se trouve une vaste grotte naturelle (g), où des habitants de la plaine déclarèrent à M. Toselli qu'ayant creusé jusqu'à une profondeur de plus de $\frac{1}{2}$ mètres (à la recherche de quelque « trésor »), ils étaient tombés sur un volume d'eau énorme qui prenait la direction du port¹. Une source jaillit au-dessous de la porte A, une seconde plus près du port, et l'on en voit sourdre deux autres, maintenant encore, à l'intérieur de la périphérie même de ce grand bassin, dont le réservoir s'alimentait ainsi automatiquement. Enfin, de prodigieuses quantités de liquide se réunissent dans une grande caverne naturelle que Bourquenoud a visitée et décrite (p. 607-9); elle est en dehors du plan, au lieu dit *Ciaverlik* (h), à un bon kilomètre du *Dehliz*, et les eaux franchissent ce dernier, après une longue canalisation souterraine, par un large aqueduc (i) jeté sur la tranchée près des « tombeaux des rois », et que les voyageurs ont pris pour un pont antique, parce qu'actuellement il n'est plus en effet qu'une passerelle².

Nous avons quelques données un peu vagues

1. Je ne sais où il peut se perdre aujourd'hui.

2. Bourquenoud a entrevu la vérité; il suppose l'existence de l'aqueduc qu'il n'a pas su reconnaître. Quant aux peintures qu'il distingue sur le roc, dans la caverne même, elles ont souffert au point qu'on remarque seulement des traces de couleurs.

sur les améliorations apportées au port; dans les dernières années de Dioclétien¹, une cohorte était occupée à l'approfondir². Peut-être se borna-t-elle à enlever les alluvions qu'avait entraînées le torrent; cependant, il est plus probable que déjà elle commençait le travail³ attesté par plusieurs historiens pour une date ultérieure⁴; les sources

1. Cette date approximative résulte d'Eusèbe (*Hist. eccl.*, VIII, 6, 8).

2. On connaît l'épisode où elle joue le rôle principal : les soldats, se plaignant de surmenage, acclamèrent empereur leur tribun Eugène; comme il résistait, ils le menacèrent de le faire périr; par crainte, il céda. Alors, ils le revêtirent d'un manteau de pourpre enlevé à la statue d'un dieu, dans un temple voisin. Ce nouveau gouvernement s'en fut à Antioche, pillant les villages sur le chemin. Le soir même, la population de la capitale taillait en pièces dans les rues ces 500 hommes, complètement ivres. Et l'affaire n'eut pas d'autres suites, sauf que Dioclétien, dans les deux villes, fit exécuter nombre de notables comme suspects (Liban., XI (*Antioch.*), 159, p. 324 R = I, p. 489 F; XIX (*ad Theod., de sedit.*), 45, p. 644 R = II, p. 405 F; XX (*post reconc.*), 18, p. 661 R = II, p. 429 F).

3. Voici les termes de Libanios, XI, 159 : ταξίαρχος ἐν Σελευκείᾳ διέτριβε τῷ λιμένι τὸν εἰσπλοῦν ἀπεργαζόμενος βαθύν; XX, 18 : ... στρατιωτῶν ὡς ἔργον ἦν βαθύ ποιεῖν ... τῷ λιμένι τὸ στόμα. Ces derniers mots ne peuvent guère désigner l'avant-port; peut-être s'appliquent-ils au chenal intermédiaire; Constance se serait ensuite occupé du port lui-même.

4. Ritter (p. 1240) dit que le port fut *ungemein erweitert* (élargi), s'autorisant de Théopane (p. 57, Bonn). Ce dernier s'exprime sans précision : Τούτῳ τῷ ἔτει (dixième année de Constance II = 346) Κοσταντίος τὸν ἐν Σελευκείᾳ τῆς Συρίας λιμένα πεποίηκε, ὅρος ἐπὶ πολὺ διατεμὼν καὶ τὴν πόλιν ἀνωκοδόμησεν. Saint Jérôme (*Patr. lat.*, XXVII, p. 683) est aussi vague : *Magnis rei publicae impensis in Seleucia Syriae portus effec-*

du IV^e siècle ont généralement peu de rigueur, et il y a quelque danger à les interpréter littéralement; peut-être malgré tout n'a-t-on pas tiré un parti suffisant de la *Descriptio orbis sub Constantio scripta*¹. Ce n'est pas en surface que Constance fit entailler le roc (il y eût eu trop de travail pour l'avantage à obtenir), mais en profondeur, et il *introduisit la mer* lorsque le niveau en eut été atteint. Séleucie transformait en vrai port maritime son port d'eau douce à écluses; la navigation en était accélérée. Cette hypothèse a l'avantage de motiver l'approfondissement du port, autrement sans grande utilité; le tirant d'eau des bâtiments n'avait pas tellement augmenté depuis la fondation de la ville.

En outre, s'il ne s'était agi que d'enlever de la vase, du limon et des cailloux, autrement dit de

tus. Julien également (*Orat. in Const.*, 40) : λιμένας εὐόρμους τοῖς καταίρουσι (à destination d'Antioche) παρασχόντα · τέως δὲ οὐδὲ παραπλεῖν ἀσφαλὲς ἀκίνδυνον ἐδόκει. La suite donnerait à penser que Constance, sur toute la côte syrienne, fit enlever les rochers qui entravaient la navigation.

1. Mai, *Classic. auctor. e Vatican. codd. ed.*, III, 17, p. 394 : *Deinde Seleucia ciuitas magna, quae omnia bona suscipit, et ipsa similiter praedictae Antiochiae mittit. Quam ob rem Constantius Imp. maximum montem secavit et introducens mare fecit portum bonum et magnum, ubi uenientes naues saluantur*. Faut-il supposer qu'il fut fait alors un port entièrement nouveau, Séleucie n'ayant jusque-là que le petit bassin débouchant plus au sud entre Σ et Σ'? C'est fort peu admissible, étant donné la tâche énorme que représentait le creusement du canal de déviation, achevé depuis longtemps, et que ne méritait pas une rade exigüe.

nettoyer le fond, cette besogne n'aurait pas duré plus de trente ans, alors que toute une cohorte y était occupée, et l'entreprise en aurait été faite sans doute plus tôt, dès l'achèvement de la galerie, qui, depuis plus d'un siècle, supprimait les chances d'ensablement du fait de la montagne.

Conjectures en somme, je le répète, et que je ne voudrais ni soutenir énergiquement ni repousser¹.

Un tel travail n'était pas plus gigantesque² que l'exécution du grand canal, tunnel ou tranchée que les Syriens appellent le *Dehliz*, le *Culvert* de Chesney. A quand remonte-t-il? Les premiers Séleucides ne l'ont sûrement pas entrepris; il fallait du temps pour en reconnaître la nécessité³,

1. Dans les amoncellements de sables qui ont recouvert l'antique bassin, on a retrouvé surtout, et en quantité, des clous et têtes de clous en cuivre, des hameçons en bronze, rien d'ailleurs qui semble avoir été amené par un courant d'eau douce. Mais il n'y a pas là de difficulté véritable à l'encontre de la théorie que j'ai exposée.

2. Et les gens du port y avaient acquis une habileté particulière. C'est parmi eux sans doute que se recruta cette *Seleucena classis*, mise en 369/370 à la disposition du comte d'Orient *ad auxilium purgandi Orontis*, que mentionne une constitution de Valentinien et Valens (Cod. Iust., XI, 13, *de classicis*, éd. Krüger = C. Theod., X, 23¹, éd. Mommsen). Ce texte donne à penser que, malgré le nouvel aménagement du port voisin, on continuait à vouloir utiliser l'Oronte inférieur pour la navigation.

3. La topographie de Séleucie est à ce point accidentée que les eaux y circulent un peu partout en abondance et qu'il fallait, du nord au sud, pour les empêcher de trop

du temps pour en arrêter le tracé, du temps pour l'accomplir; le dernier siècle de cette dynastie n'est marqué que par des guerres et des troubles, et elle ne disposait pas des ressources prodigieuses que procurait la main-d'œuvre légionnaire. C'est sûrement un travail romain.

Chesney, Allen, Yates¹ se sont efforcés d'en mesurer les différentes parties et de donner une longueur totale en additionnant ces chiffres partiels². Ce procédé conduit à des erreurs assez graves, parce que la circulation n'est pas partout aisée dans les tranchées, surtout dans les tunnels, obscurs, encombrés de gros blocs et n'offrant pour chemin qu'un roc poli, humide et glissant. Un plan d'ensemble de la région pouvait seul nous renseigner; le nôtre accuse une distance de 1300 mètres, à peu de chose près, entre les deux extrémités.

raviner, leur procurer un écoulement. Pococke signale (*ibid.*, p. 50) ce fait « qu'on avait pratiqué à quelque distance des murailles des égouts voûtés, qui allaient en s'élargissant, et qui étaient remplis de grosses pierres, donnant passage, à l'eau sans qu'il fût possible d'en profiter pour surprendre la ville. » Je n'ai rien remarqué des égouts en question du côté est, où il dit en avoir vus; mais on en peut suivre dans le voisinage de la porte A; ils sont en grosses pierres de taille, posées alternativement de champ et en délit.

1. *Museum of classical antiquities* de Falkener, VI (1852), p. 118.

2. Cf. Ritter, p. 1256 et suiv., qui a utilisé ces données. Chesney trouve 3016 pieds (= 920 mètres); Allen arrive à une estimation de 1200 pas.

Dans la partie supérieure, le canal commence immédiatement au-dessous d'un barrage colossal (j) établi en travers de la vallée, mais avec une certaine obliquité; il est fait de moellons revêtus d'énormes pierres de taille. De puissants blocs de roches se trouvent encore arrêtés en amont; le tout brise la force du courant et le dévie vers l'ouest. Il fallait prévoir la faculté pour l'ennemi de rompre cette digue, qui est en dehors de la ville, et d'embourber celle-ci sous l'amas, déchainé subitement, des alluvions accumulées. Aussi, sur un monticule voisin, avait-on aposté un corps de troupes dans un fortin, dont il reste des soubassements de murailles (l); même en temps de paix, du reste, il convenait de surveiller le barrage.

Les mesures de Chesney, Allen, ai-je dit, sont approximatives; on peut cependant s'en servir pour chaque section prise à part. La première (en partant du nord) est un tunnel d'environ 130 mètres de long¹ et 7 de haut; la largeur, comme sur toute l'étendue du *Dehliz*, se maintient entre 6 et 7 mètres. Au milieu est un canal qui, plus loin, s'appuie à la paroi de gauche et qui suffirait, aux périodes de basses eaux, pour les recueillir entièrement. De la sorte, il était possible, dans la saison d'été, de circuler dans le *Dehliz* à pied sec. Suit un espace couvert de

1. Cf. *Tour du Monde*, loc. cit., p. 133.

80 mètres, dont les tranchées verticales atteignent jusqu'à près de 50 mètres. Ensuite, nouveau tunnel beaucoup plus court, à l'entrée duquel conduisait un escalier taillé dans le roc, dont les dernières marches inférieures sont depuis longtemps invisibles¹. Il est très curieux que les détritiques arrachés à la montagne ne se soient pas arrêtés dans le canal et n'aient pas obstrué les tunnels; sans doute des précipitations plus violentes les entraînaient par intervalles jusqu'au rivage.

Quelque 300 mètres plus loin, on passe sous l'aqueduc de *Ciaverlik*; la pente devient alors beaucoup plus rapide. Au sommet de la paroi à ciel ouvert² se trouve l'inscription qui marque le point de départ des travaux accomplis par un détachement de la légion IV^e (Scythique), sous le centurion Caesius Priscus³. Du même endroit partait (ἄρ[χ]ή εν [θ]ῶ) en sens inverse une autre équipe⁴.

1. Cf. Chesney, *Exped.*, p. 431; Allen (*Journal of the R. Geogr. Soc.*, XXII (1853) donne, p. 160, une coupe de cette partie du *Culvert*. Des dessins, un peu approximatifs, ont été publiés par Holt Yates, dans le *Museum of classical antiquities* de Falkener, VI (1852), p. 119 à 123.

2. *Tour du Monde*, *ibid.*, p. 140.

3. *Bull. corr. hell.*, XXVI (1902), p. 166.

4. L'inscription, qui m'a échappé, est connue par une copie de Pococke (*Corp. inscr. gr.*, 4461) et une de Renan (Waddington, *Inscr. de Syrie*, 2715), certainement préférable. La lecture de ce dernier à la ligne 3 (ἄρ[χ]ή εν [θ]ῶ) reste néanmoins douteuse (Pococke ἄρ[χ]ή εν [θ]ῶ). Si elle est exacte, elle montre la participation des *classarii* au travail. Le Germanus qui y est cité était le chef de toute la flottille

800 mètres environ après l'entrée, la paroi de gauche, par suite de la déclivité du Coryphée, s'abaisse presque jusqu'au niveau du canal, qui forme en cet endroit un coude prononcé vers l'ouest. C'est là que, lors de l'invasion musulmane, dit-on, fut pratiquée une ouverture depuis lors restée béante (m), afin d'obstruer l'entrée du port. Une bonne partie, sinon la totalité des décombres, s'échappe encore par cette voie; pour éviter la malaria et l'inondation de leurs champs, les habitants actuels s'efforcent sans cesse de maintenir un chenal à travers cet amas rocailleux. Aussi, à l'extrémité inférieure du *Dehliz* (n), les eaux ne jaillissent plus par la brèche qui s'ouvre à une dizaine de mètres au-dessus du rivage, dominant d'anciennes alluvions qui sont aujourd'hui couvertes de plantations de mûriers.

A mi-distance entre cet orifice et la brèche ci-dessus mentionnée, on passe sous un arc ruiné, dont on ne saurait dire s'il supportait une passerelle au-dessus de l'abîme ou n'était qu'un ornement. A côté se lit l'inscription latine que j'ai partiellement déchiffrée¹; elle rappelle encore la légion IV^e Scythique et nomme en outre la XVI^e *Flavia Firma*, aux environs de l'an 149. Le nom

(misénate?) détachée à Séleucie, et Lucillius un *centurio classicus*, car les *classiarii* étaient groupés *centuriatim* dans leurs occupations à terre (cf. ma *Flotte de Misène*, Paris, 1896, p. 144). Lucillius s'oppose ainsi très bien à l'hécatontarque Priscus.

1. *Bull. corr. hell.*, XXVI (1902), p. 165.

d'Antonin le Pieux figure aussi dans une autre inscription¹ gravée auprès de celle de Priscus. Donc c'est sous ce règne que les travaux furent poussés le plus activement ; mais ils commencèrent au temps de Vespasien et de Titus².

Et le grand barrage continue encore son office ; les eaux du torrent n'ont jamais cessé, de mémoire d'habitant, de prendre la direction de la galerie, épargnant l'emplacement de la basse ville et du port, sinon du chenal qui y conduisait³.

Il n'est pas hors de propos, pour terminer, de

1. *Corp. inscr. lat.*, III, 189 ; c'est tout ce qu'on a pu y reconnaître. Un autre texte tout voisin (Waddington, *Inscr. de Syrie*, 1837, d'après Pococke) rappellerait la participation d'une *uxillatio* de la *leg. X F[retensis]* ; cf. 2117 = *Corp. inscr. lat.* III, 190 = 6045.

2. A l'entrée du canal : DIVVS VESPASIANVS | ET DIVVS TITVS | F. C. (*Corp. inscr. lat.*, III, 6702). Perdrizet (*Rev. archéol.*, 1898, I, p. 47-8) a écrit que cette date est celle du creusement entier de la tranchée et que « l'inscription en l'honneur d'Antonin (Waddington, 1836) a rapport non à la tranchée même, mais à un pont jeté en cet endroit par-dessus la tranchée ». On n'avait pas reconnu alors qu'il y a deux inscriptions au lieu d'une en l'honneur d'Antonin ; je n'en ai vu qu'une, mais qui ne porte certainement pas les mentions communes à plusieurs lectures de l'autre (également gravée *in arcu*, maintenant détruit). La commémoration était plus naturelle en un endroit exposé aux regards. L'inscription de Caesius Priscus est d'une paléographie qui suppose le II^e siècle plutôt que le I^{er}, et enfin les événements de Judée ont dû retenir longtemps loin de Séleucie les gros contingents des légions *IV Scyth.* et *X Fret.*, nécessaires à l'exécution d'un si énorme travail.

3. Bourquenoud fait erreur en exprimant l'idée contraire (p. 590).

jeter un coup d'œil hors de la ville. Le voyageur Eusèbe de Salle¹ signale à l'est, au bord de la petite rivière le Coryphée, les ruines d'un cirque, ou plutôt, selon lui, d'un amphithéâtre, adossé aux derniers contreforts du rocher. Chesney, pareillement², affirme que ces restes se reconnaissent assez distinctement et qu'on y peut compter environ quatorze rangs de sièges. Je n'ai pas observé personnellement les lieux; M. Toselli a bien voulu m'écrire ce qu'il en sait : dans la masse rocheuse est taillée une vaste cavité rectangulaire (q), ouverte seulement vers le midi; sur les trois autres côtés, la paroi présente, en ravalement, de nombreux arcs; il n'y a pas, ou il n'y a plus, trace de sièges. 100 mètres plus à l'est (r), une autre cavité, circulaire celle-là, mais pour le reste analogue à la précédente; des terres végétales en recouvrent les parois élevées et semblent marquer deux ou trois talus superposés. Pas de sièges non plus, à moins qu'ils ne soient cachés sous la terre. De si maigres données ne permettent aucune interprétation fondée. Le fait que le petit cours d'eau surgit d'un des arcs de la première cavité rendrait plus plausible l'idée d'Allen qui parle d'un Nymphée; quant à la cavité circulaire, elle présente la même décoration que l'autre; elle faisait donc partie d'un même ensemble. Polybe

1. *Pérégrinations en Orient en 1837-38-39*, Paris, 1840, I, p. 166.

2. *Op. cit.*, p. 50.

(V, 59) dit qu'Antiochos, « parti d'Apamée, alla camper *près de l'hippodrome*, à cinq stades de la ville environ ». La distance, au moins, n'est pas très loin de concorder; il faut s'en tenir à cette remarque, que je n'ai trouvée dans aucun auteur¹.

L'historien grec parle en outre du faubourg et du marché, et en termes tels que le second aussi doit être placé hors de la ville², et à côté du faubourg, dans une même enceinte que ce dernier. Or, il existe, entre le vieux mur de soutènement Ψ et un point (t) au pied du rocher, les restes, souvent interrompus, d'un mur très ancien en demi-cercle, englobant une grande aire de terrain, de niveau supérieur à celui de la basse ville, et où se retrouvent, en grande quantité, des vestiges de constructions et des débris de poterie commune, provenant peut-être des récipients dans lesquels les marchands enfermaient leurs denrées. Il y a cependant une difficulté : Polybe rapporte qu'Antiochos divisa ses forces en trois corps : il posta Zeuxis près de la porte qui conduit à Antioche, Hermogène près du temple des Dioscures; Ardys et Diogène reçurent l'ordre d'assailir le port et le

1. On avait dans la contrée la manie des courses de chevaux; Antioche était en quelque sorte la patrie commune des « jockeys » de l'époque romaine. Ce goût a pu influencer les gens de Séleucie.

2. *Ibid.* : ... ὑπὸ δὲ τὴν ἐπὶ θάλατταν αὐτῆς νεύουσαν πλευρὰν ἐν τοῖς ἐπιπέδοις τὰ τ' ἐμπόρια καὶ τὸ προάστειον κεῖται, διαφερόντως τετειχισμένον · παραπλησίως δὲ καὶ τὸ σύμπαν τῆς πόλεως κύτος τείχῃσι πολυτελέσιν ἡσφάλισται ... πρὸσθασιν δὲ μίαν ἔχει κατὰ τὴν ἀπὸ θαλάττης πλευρὰν κλιμακωτὴν καὶ χειροποίητον, κτλ.

faubourg. Selon Bourquenoud, les deux premières attaques se sont produites devant nos portes A et B; j'y souscris volontiers¹; aussi bien ne peut-on songer qu'à elles. Mais, dans le récit, les trois assauts ont lieu simultanément; or, cela paraît impossible, puisque le rempart du faubourg et du marché couvrait les deux portes.

Il reste à supposer que ce rempart n'a pris vers le nord la direction indiquée sur le plan que postérieurement à 219, et que jusque-là il enveloppait une moindre surface, se fermant par exemple aux abords du point Z. Le siège lui-même avait montré aux habitants le besoin de changer le tracé, de façon à couvrir d'un avant-mur de première défensive les portes A et B, comme la porte Z.

Ainsi, en dehors d'une nécropole sans intérêt, il ne subsiste plus rien de Séleucie que les travaux hydrographiques et les fortifications, le tout plus ou moins ravagé par le temps. Mais on devine les pittoresques aperçus que, dans sa prospérité, elle devait offrir aux bâtiments qui approchaient et

1. Mais non pour les mêmes motifs que lui, qui écrivait : « ... si toutefois, comme on le doit naturellement supposer, Polybe énumère la situation des trois corps suivant l'ordre topographique » (p. 588). Rien de moins assuré. Selon l'historien, les gens d'Ardys et Diogène montrèrent le plus de hardiesse *διὰ τὸ τοὺς μὲν ἄλλους τόπους, εἰ μὴ τετραποδητὶ τρόπον τινὰ προσπλεκόμενοι βιάζοντο, τὴν γε διὰ τῶν κλιμάκων προσβολὴν μὴ προσίσθαι παράπαν*. Ce mode d'attaque « à quatre pattes » convenait à la topographie accidentée qu'offraient les approches des portes A et B.

même au promeneur circulant dans ses rues ; pas de plan d'ensemble, cette charmante irrégularité, ces coudes imprévus, ces pentes capricieuses et cet enchevêtrement si séduisant qu'évoque le souvenir des petites villes de la Toscane et de l'Ombrie ; la mer en plus et les barques à voiles que le vent du large y balançait.

Les ruines ne nous laissent rien pénétrer de la vie religieuse de la cité. Elle dut être fort active dans ce port syrien, si voisin d'Antioche, asile sans doute d'une population bariolée, et ville dont un dieu avait désigné le berceau. Une inscription du temps de Séleucos IV (187-175)¹ nous a conservé deux listes incomplètes de ses sacerdoces. Les dieux énumérés sont : Zeus Olympios, Zeus Coryphaïos, Apollon de Daphné, Apollon tout court, ancêtre des Séleucides selon la légende², la série des « dieux sauveurs », c'est-à-dire des rois décédés³, avec un prêtre pour eux tous ; enfin le prince régnant, qui a son desservant particulier⁴. Les éditeurs ont admis que chacune des deux listes se référait à une année ; la lacune du début laisse ce point fort douteux, et justement une

1. *Corp. inscr. gr.*, 4458 = Dittenberger, *Or. gr. inscr. sel.*, I, 245.

2. *Iustin.*, XV, 4, 3.

3. *Appian.*, *Syr.*, 63, parle du Νικατόρετον du fondateur de la ville, qui y avait été enterré.

4. Au culte du prince régnant se rapportent probablement le σκηπτοφόρος et les κεραυνοφόροι (l. 22, 45, 47).

autre inscription¹, de 55 ou, plus probablement, 247 av. J.-C., mentionne une femme *ἱερασαμένην ἐν τῇ δευτέρᾳ ἑξαμ(ή)νῳ τοῦ δξ' ἔτους*². Peut-être était-elle prêtresse comme épouse d'un prêtre ; ou bien donnait-elle ses soins au culte d'une déesse inconnue ; mais de toutes façons on serait aussi fondé à supposer semestriels la plupart des sacerdoces de Séleucie.

Mon inscription de *Kaboucié* (de 95 ap. J.-C.) rappelle Zénon, τὸν διὰ βίου νεωχόρον τοῦ Νεικηφόρου Κεραυν[ί]ου, divinité qui ne figure pas dans les nomenclatures précédentes. Enfin certaines monnaies³, au type des deux *pilei*, font allusion à un culte des Dioscures attesté par le *Διοσκούριον* de Polybe. Les autres, à l'époque impériale, sont aux types du Zeus Kéraunios⁴ ou du Zeus Casios ;

1. Perdrizet et Fossey, *Bull. corr. hell.*, XXI (1897), p. 75, n° 22.

2. Quelles étaient les divisions de cette année de Séleucie ? A en croire l'*Hemerologion* de Florence, elle aurait eu un calendrier spécial, formé des mois macédoniens, mais dans un ordre tout différent. Il est vrai que plusieurs noms manquent dans cette liste, dont L. Ideler, à bon droit, a révoqué en doute l'authenticité (*Handbuch der mathem. und techn. Chronologie*, 2^{te} Aufl., Breslau, I (1883), p. 434).

3. Wroth, *op. cit.*, p. 269, n° 7-10 ; pl. XXXII, 5.

4. Il y eut d'abord à Séleucie un culte de Kéraunos, indépendant de celui de Zeus ; ensuite on fit la confusion que traduit la forme Ζεὺς Κεραύνιος. Les monnaies romaines ont emprunté la représentation (sous les Antonins) du foudre posé sur un trône à la numismatique de Séleucie, où l'ancien culte de Kéraunos avait exceptionnellement prospéré (H. Usener, *Rhein. Mus.*, N. F., LX (1905), p. 4-5).

elles montrent parfois un tonnerre lié d'une bandelette¹, symbole du premier ; celui du second est une pierre conique, ἀγαλαμα du mont Casios, abrité sous un édicule², un temple tétrastyle dont le fronton est souvent surmonté d'un aigle³, à l'imitation sans doute d'un sanctuaire véritable de la cité⁴.

A quelle date s'introduisit dans la contrée le christianisme ? Il n'est point aisé de le dire⁵. D'après les Actes des Apôtres (XIII, 4), Paul et Barnabé passèrent à Séleucie, mais rien ne prouve que la foi nouvelle y fût déjà répandue. Il est question de communautés des environs d'Antioche dans une lettre d'Ignace⁶, qui mourut à Rome sous Trajan, probablement en 107 ; or, les Actes de saint Ignace mentionnent Séleucie, — évidemment de Syrie, d'après le contexte ; — ils sont sans doute apocryphes⁷, mais il faut, sous réserves, recueillir le renseignement. En tout cas, l'église de Séleucie de Piérie fut représentée au

1. *Id.*, pl. XXXII, 6-8, 10.

2. Pl. XXXII, 9 ; XXXIII, 3, 4, 7, 8.

3. Pl. XXXIII, 4.

4. Ritter (p. 1241) parle, à propos de notre ville, de l'oracle d'Apollon Sarpedonios ; mais Zosime (I, 57, 2, p. 41, éd. Mendelssohn) dit : ἐν Σελευκείᾳ τῇ κατὰ Κιλικίαν, ce qui résulte aussi de plusieurs autres textes et des monnaies.

5. Cf. A. Harnack, *Die Mission und Ausbreitung des Christentums*, Leipzig, 1902, p. 410, 437.

6. *Ad Philad.*, 10.

7. Cf. Dom H. Leclercq, *Les Martyrs*, Paris, I (1903), p. 205.

concile de Nicée¹; ses destinées furent peu glorieuses².

Sous un gouvernement fort, Séleucie jouissait d'une situation privilégiée; dans le désarroi administratif, elle était au contraire particulièrement exposée aux attaques. Sous Théodose II³, les Isauriens y firent une campagne de razzia des plus fructueuses. Lorsque Chosroès y vint ensuite, après avoir surpris Antioche, il se baigna dans la mer et adora le soleil, *ἐνταῦθα τε Ῥωμαίων οὐδένα οὔτε εὐρῶν οὔτε λυμηνάμενος*⁴. Il y a là certainement une exagération; les empereurs n'abandonnèrent pas la ville; elle fut la résidence de *clisourarques*, qui défendaient les *portes Séleucides* contre les Ciliciens et les Isauriens⁵. L'activité du port est encore attestée au v^e siècle par l'histoire

1. Par Zénobios; *Patrum Nicaenorum nomina*, éd. Gelzer, Hilgenfeld, Cuntz, Leipzig, 1898, p. 247.

2. Voir la liste (en partie douteuse) de ses évêques dans Le Quien, *Oriens Christianus*, II, p. 778 et suiv. — Elle céda le pas à Séleucie d'Isaurie, où se tint le concile, dit de Séleucie, de 359. Quand la région fut reprise sur les Sarcènes, il y eut, dans le patriarcat d'Antioche, deux archevêchés de Séleucie (Isaurie et Piérie); Le Quien, III, p. 1179 et suiv. Ce patriarcat compte encore Séleucie de Piérie parmi ses éparchies; ce nom, qu'on voulait sauver de l'oubli, fut transféré, probablement au xvi^e siècle, à l'évêché orthodoxe de *Zachlé* dans le Liban (H. Lammens, *Revue de l'Orient latin*, VIII (1903), p. 314-19).

3. Malal., p. 363, Bonn.

4. Procop., *Bell. Pers.*, II, 11, 1, Haury.

5. Theophan. contin., p. 181, Bonn; Leo Diacon., *de uelit. bell.*, p. 250, Bonn.

du patricien romain qui se rendit à Séleucie, et de là à Édesse, pour y mener la vie ascétique¹, et par une lettre de Synésios de Cyrène². Mais la ville participa à la décadence d'Antioche, tomba même plus vite et plus complètement que cette dernière. Elle fut éprouvée par les mêmes cataclysmes³ : un violent tremblement de terre, qui la bouleversa en 526⁴, provoqua les largesses de Justinien⁵, qui ne suffirent pas à la relever de ce coup. D'ailleurs, depuis longtemps déjà, la voie de terre anatolienne concurrençait victorieusement la vallée inférieure de l'Oronte.

Les géographes arabes, à de rares exceptions près, ne connaissent la région que sous le nom, toujours usité, de *Soueidieh*⁶; les chroniqueurs byzantins de basse époque en dérivèrent la forme

1. Arth. Amiaud, *La légende syriaque de saint Alexis, l'homme de Dieu*, Paris, 1889, p. 4.

2. *Epist.*, CXXXIII (Hercher, *Epist. gr.*, p. 720, *in fine*).

3. A n'en pas douter, celui qui, sous Trajan, vers 115, ébranla de nombreuses villes, surtout Antioche (Dio-Xiphil., LXVIII, 24, 1), et faillit faire crouler le Casios (*ibid.*, 25, 6) causa de graves dommages à Séleucie.

4. Procop., *Hist. arcan.*, 18 (41-42, Haury) : σεισμοὶ δὲ Ἀντιόχειάν τε κατεΐλον ... καὶ Σελεύκειαν, ἥπερ αὐτῆς ἐκ γειτόνων οἰκείται ... ἐν αἷς τῶν ἀπολωλότων τὸ μέτρον τίς ἂν διαριθμῆσθαι δυνατός εἶη.

5. Malal., p. 444 : καὶ ἐδωρήσατο θεῖαν φιλοτιμίαν τοῖς Ἀντιόχευσι καὶ Λαοδικεῦσι καὶ Σελεύκεισιν, ὥστε κουφισθῆναι τὴν αὐτῶν συντέλειαν ἐπὶ ἔτη τρία, χαρισάμενος ταῖς αὐταῖς πόλεσιν λίτρας διακοσίας καὶ τοῖς κτήτορσιν ἀξίας ἰλλουστρίων.

6. Lammens, *loc. cit.*

Σουέτιον¹. Michel Attaliote² mentionne encore ἡ Σελεύκεια; c'est alors le nom d'un district qui semble englober une partie de la Cilicie, notamment Tarse et Mopsueste; on ne voit pas clairement si l'ancienne Séleucie de Piérie y était comprise.

Au temps des Croisades, c'est à l'embouchure même de l'Oronte que se trouve le port d'Antioche, *Portus Sancti Symeonis*³. Pococke⁴ a décrit brièvement ce qui en était visible de son temps et ne l'est déjà plus aujourd'hui.

1. Ann. Comnen., *Alexias*, II, p. 216, 29-31, Reifferscheid (XII^e siècle). Elle dit encore Séleucie pour la ville d'Isaurie.

2. *Hist.*, p. 137, Bonn (ad a. 1070).

3. Guill. de Tyr, IV, 10; XVI, 26.

4. *Descr. de l'Orient*, p. 59. — Là aussi, il croit à un port à écluses.

